



# SECTION DOUANCE

MISE A JOUR – NOVEMBRE 2020

« La seule chose que les enfants doués ont en commun est leur grande capacité à saisir les concepts et à établir des liens. À part ça, ces élèves sont aussi différents les uns des autres que dans n'importe quel autre groupe d'enfants. Certains saisissent les chiffres à la vitesse de l'éclair, d'autres éprouvent des difficultés en mathématiques. Certains écrivent comme des profs d'université, d'autres ont beaucoup de mal à construire une phrase. Bon nombre d'entre eux ont des difficultés d'apprentissage qui cachent leurs véritables capacités et éprouvent de grandes difficultés en écriture. Bref, le stéréotype du jeune champion d'échecs collé à sa calculatrice ne reflète en rien la réalité ».

Mary Slade, professeure au Département d'enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers de l'Université James Madison, en Virginie

Définitions de la douance

---

Définitions relatives aux élèves  
performants

---

Encadrements légaux

---

Rôles et responsabilités des  
différents intervenants

---

Manifestations de la douance

---

Défi de la double  
exceptionnalité

---

Premiers pas pédagogiques :  
identification et gestion de la  
douance

---

Modèles d'intervention et mise  
en place d'un plan  
d'intervention

FÉDÉRATION DES  
ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS

1940, boul. Henri-Bourassa Est  
Montréal, H2B 1S2

[FEEP.QC.CA](http://FEEP.QC.CA)



Les personnes nommées ci-dessous ont collaboré à l'élaboration de cette section *Douance* du *Guide d'accompagnement relatif à l'organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers* à l'intention des établissements d'enseignement privés.

Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur travail et leur grande disponibilité.

#### **Coordination des travaux**

Normand Brodeur, FEEP

Patrick L'Heureux, FEEP

#### **Collaboration spéciale**

Nous souhaitons remercier plus particulièrement :

Marie-France Legentil, orthopédagogue

Line Massé, Ph. D., Université de Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Jean-François Houle, conseiller TIC et aide pédagogique, Collège Beaubois

Laurence Murray-Dugré, enseignante, Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières

#### **Comité de travail et de validation**

Alexandre Gobeil, Académie Sainte-Thérèse

Anne-Marie Blais, Collège Mont-Royal

Claude Leblanc, Collège Beaubois

Daniel Lemieux, Collège Héritage de Châteauguay

Danielle Langlois, Collège Jean-de-Brébeuf

Guyline Feultault, Institut Saint-Joseph

Isabelle Bruneau, Académie Sainte-Thérèse

Isabelle Chaîné, Séminaire de Sherbrooke

Jacques Ménard, L'École des Ursulines de Québec et de Loretteville

Line Germain, Collège Jean-de-Brébeuf

Marie-Josée Mayrand, consultante

Marylène Brouillard, neuropsychologue

Martine Roy, Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières

Sanja Roca, FEEP

#### **Relecture**

Geneviève Beauvais, FEEP

#### **Mise en page et correction linguistique**

Frédérique Denis, FEEP

Sanja Roca, FEEP



## PRÉAMBULE

En 1997, les écoles du Québec voient l'introduction d'un nouveau pédagogique représentant un changement de paradigme important des rôles du maître et de l'élève. Les élèves deviennent les acteurs principaux de leurs apprentissages alors que l'enseignant assume un rôle d'accompagnateur, de facilitateur, d'observateur. La différenciation pédagogique suggérée par les sommités du monde de l'éducation (Sir Ken Robinson, Philippe Perrenoud, Jacques Tardif, etc.) devient l'approche à promouvoir en classe, permettant au maître de mettre en place des mesures et des stratégies variées afin de répondre adéquatement aux besoins des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage.

Pendant une dizaine d'années, les directions d'école ont consacré leurs énergies à développer, selon leur milieu respectif, des politiques permettant la formation continue. Elles se sont dotées de mesures pour soutenir adéquatement les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage. Le temps et les ressources consacrés aux EHDA par les milieux éducatifs ont cependant mis en attente l'instauration de dispositions appropriées pour accompagner les élèves à haut potentiel.

Certaines directions d'école ont fait part à la Fédération de leur préoccupation quant à l'accompagnement des élèves à haut potentiel qui fréquentent leurs établissements et tentent de répondre aux besoins de ces élèves en créant des activités et des programmes locaux. À l'écoute de ses membres, la FEED a créé un comité de la douance et vise, par sa participation, à devenir un apport important dans l'élaboration d'outils de travail.

Ce comité, formé de directions générales et pédagogiques, a été mis sur pied au cours de l'année scolaire 2017-2018. Les membres se sont donné comme objectif de créer un guide sur la douance. Cet outil pédagogique invite les directions à une réflexion sur la reconnaissance de la douance, sur la manière de soutenir les élèves à haut potentiel par la mise en place de dispositions adéquates pour répondre à leurs besoins particuliers (stimulations cognitives, codes de socialisation, manifestations psychologiques, etc.) et sur l'implantation d'une structure souple pour ces élèves, à même leur organisation scolaire.

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE

## INTRODUCTION

CHAPITRE 1 | [Définitions de la douance](#)

CHAPITRE 2 | [Définitions relatives aux élèves performants](#)

CHAPITRE 3 | [Encadrements légaux](#)

CHAPITRE 4 | [Rôles et responsabilité des différents intervenants](#)

CHAPITRE 5 | [Manifestations de la douance](#)

CHAPITRE 6 | [Défi de la double exceptionnalité](#)

CHAPITRE 7 | [Premiers pas pédagogiques : identification et gestion de la douance](#)

CHAPITRE 8 | [Modèles d'intervention et mise en place d'un plan d'intervention](#)

## CONCLUSION

ANNEXES :

- A - [Vidéographie](#)
- B - [Exemples de bonnes pratiques](#)
- C - [Exemple de plan d'intervention](#)
- D - [Grilles d'observation](#)
- E - [Lexique](#)
- F - [Ressources sur la douance](#)

## BIBLIOGRAPHIE

## INTRODUCTION

Pourquoi rédiger une nouvelle section pour les élèves doués dans le Guide des élèves à besoins particuliers ? Tout simplement parce que ces élèves aussi ont des besoins particuliers. Des mesures d'adaptation et de flexibilité pédagogiques sont nécessaires pour s'assurer que ces élèves restent à l'école et puissent y développer leur plein potentiel.

Ces élèves ont tout autant besoin du soutien de l'école et de leur famille qu'un élève aux prises avec un trouble d'apprentissage ou de comportement. Leurs besoins diffèrent, car ils se situent à l'autre bout du spectre, mais ils sont tout aussi réels.

Si la douance a été ignorée dans les écoles du Québec, c'est qu'elle a souvent été associée, à tort, à l'élitisme et à l'excellence. Or, ce profil d'élève « super-performant » et très engagé dans la tâche ne correspond qu'à un faible pourcentage de ces élèves doués.

Trop souvent, la douance est difficile à identifier, car des manifestations telles que des troubles de comportement, d'apprentissage, de démotivation ou même l'échec scolaire viennent la masquer. Le phénomène est peu connu, mais les élèves à haut potentiel peuvent se trouver en situation d'échec s'ils ne se sont pas bien supportés par leurs milieux familial et scolaire. Parfois victimes de discrimination par leurs pairs qui comprennent mal leur différence, considérés comme dérangeants par certains enseignants, découragés par un rythme d'apprentissage qui ne correspond pas au leur, certains d'entre eux vivent des frustrations importantes à l'école et leur cheminement scolaire est difficile.

Cette nouvelle section s'inscrit dans le Guide d'accompagnement : organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers de la FEEP, afin d'accompagner les établissements membres à travers les demandes grandissantes pour ce type d'élève.

Il n'y a pas de prescription ministérielle qui contraigne les écoles à s'engager dans une telle démarche auprès des élèves, si ce n'est celle de répondre aux besoins d'élèves à besoins particuliers, afin qu'ils développent leur plein potentiel, comme l'indique la politique de réussite éducative du MEES (2017). Les directions y verront une belle occasion d'exercer un leadership mobilisateur au moment de revoir leurs politiques ou leurs guides relatifs à l'organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers.

Qu'est-ce que la douance ?

Quels sont les encadrements légaux ?

Quels sont les rôles des différents intervenants ?

Quelles sont les manifestations de la douance ?

Comment identifier et gérer la douance ?

Quels sont les modèles d'intervention pédagogique et de mise en place d'un plan d'action ou d'intervention ?

Les questions sont multiples et cette nouvelle section veut offrir des pistes qui évolueront au fil du temps.

En toute transparence, les membres du comité souhaitent énoncer les principes directeurs qui les ont guidés dans l'écriture de cette section sur la douance :

- le respect des encadrements légaux;
- l'autonomie des établissements;
- le respect des valeurs inhérentes aux projets éducatifs des écoles offrant le programme de formation générale;
- l'autonomie professionnelle des enseignants;
- la cohérence avec les besoins d'actualisation de la profession;
- la cohérence avec les référentiels de la profession enseignante pour le 21<sup>e</sup> siècle.

Enfin, afin de respecter l'autonomie des établissements, ce modèle devra être adapté aux particularités de chaque milieu. Selon sa réalité, la direction choisira d'adopter ou de modifier les balises proposées ou encore d'en ajouter d'autres. La version électronique de ce document permet une utilisation souple du contenu.

## CHAPITRE 1 | Définitions de la douance

*Les enfants doués ne sont pas des enfants tout à fait comme les autres,  
mais comme les autres, ce sont des enfants.*

*(D' Olivier Revlol, pédopsychiatre)*

### Les éléments de définition de la douance

Plusieurs définitions de la douance existent. Les plus simples se limitent à la seule mention d'un quotient intellectuel (QI) supérieur à la moyenne, la référence habituelle voulant qu'un QI de 130 ou plus caractérise les personnes douées. Or, les définitions ont évolué afin de tenir compte de facteurs et de dimensions autres que le QI.

Ainsi, d'autres définitions s'avèrent plus complexes et plus complètes, car elles englobent des habiletés ou des aptitudes manifestes dans certains domaines de l'activité humaine. On peut alors penser à des aptitudes musicales, artistiques, scientifiques ou encore logico-mathématiques. D'autres encore font intervenir la dimension de la créativité pour définir la douance, c'est-à-dire cette capacité d'aborder autrement des situations qui permet notamment l'innovation, le changement et la découverte. Il est aussi notoire que l'élève doué peut se reconnaître par l'intensité de son engagement et par son implication et sa détermination au moment de s'investir dans une tâche qu'il apprécie. L'inverse est tout aussi vrai : c'est-à-dire qu'il perdra tout intérêt à réaliser une tâche qu'il juge insignifiante, répétitive ou qui manque de sens.

De façon générale, les définitions de la douance se regroupent en trois grandes catégories :

- 1) une aptitude intellectuelle avancée;
- 2) une créativité débordante;
- 3) une émotivité et une sensibilité accrues.

Le chercheur québécois de réputation internationale, François Gagné, a formulé sa propre définition. Ce professeur de psychologie de l'Université de Montréal, maintenant à la retraite, a vu sa définition retenue par les districts scolaires de certains pays, dont celui de New South Wales en Australie.

« La douance désigne la possession et l'utilisation d'habiletés naturelles remarquables, appelées aptitudes, dans au moins un domaine d'habileté (intellectuel, créatif, social, perceptuel ou moteur), à un degré tel qu'elles situent l'individu au moins parmi les 10 % supérieurs de ses pairs en âge. Le terme talent désigne la maîtrise remarquable d'habiletés systématiquement développées appelées compétences (connaissances et habiletés pratiques), dans au moins un champ de l'activité humaine (scolaire, arts, sports, etc.), à un niveau tel que l'individu se situe parmi les 10 % supérieurs de ses pairs en âge, actifs ou ayant été actifs dans ce champ. » (Gagné, 2003).

Cette définition du professeur Gagné s'appuie sur des critères d'habiletés et de compétences propres aux 10 % supérieurs des élèves du même âge.



Le comité de travail sur la douance de la FEEP a cru bon de confronter les versions de différents chercheurs et de différentes provinces avant de statuer. Ainsi, les modèles de Renzulli (1986) et de Stenberg (2006), de même que les définitions de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont été étudiés avant que le choix ne soit arrêté sur celle du ministère de l'Éducation de l'Alberta.

Selon le ministère de l'Éducation de l'Alberta, « la douance est une aptitude ou un rendement exceptionnel à l'égard d'un large éventail d'habiletés dans un ou plusieurs de ces domaines : l'aptitude à l'intelligence générale, l'aptitude scolaire, la pensée créatrice, les relations sociales, l'aptitude musicale, les talents artistiques et les talents kinesthésiques ». À notre avis, cette définition contient l'ampleur des habiletés et des domaines, complétée par ses manifestations.

Le développement de la douance et son expression au travers d'un talent, d'une aptitude ou d'une compétence particulière, sont donc très loin des premières conceptions statiques, immuables, innées ou uniquement biologiques et socioéconomiques que certains en ont faites.

Les études montrent que les individus doués constituent un groupe très hétérogène, avec une grande diversité d'aptitudes et de compétences (Callahan, 2018 ; Pfeiffer, Shaunessy-Dedrick, et Foley-Nicpon, 2018).

## La douance un concept difficile à saisir

*« Définir la douance, c'est comme tenter de définir d'autres caractéristiques humaines complexes, comme l'intelligence, la créativité, l'amour, la beauté ou la justice. Comment mesurons-nous, développons-nous et évaluons-nous ces traits humains insaisissables ? La documentation actuelle présente une multitude de synonymes du mot « doué », comme « intelligent », « éveillé », « talentueux », « ayant un QI élevé », « en avance », « prodige », « précoce », « exceptionnel », « supérieur », « créatif », « brillant », « génial », etc. Une telle abondance de termes descriptifs et leurs différentes significations montre à quel point le concept de douance est difficile à saisir.*

*Les traits associés à la douance se manifestent tôt dans la vie. Tout enfant doué a un certain profil d'habiletés, de besoins, d'intelligences et de styles d'apprentissage. Dans l'ensemble, les enfants doués ont tendance à :*

- *avoir une bonne mémoire (avec peu de pratique);*
- *travailler rapidement;*
- *saisir des relations abstraites, des modèles et des perspectives différentes;*
- *concevoir des explications, des théories, des idées et des solutions;*
- *démontrer une curiosité ou des intérêts marqués.*

*Ces enfants peuvent aussi :*

- *avoir des réactions inhabituelles ou uniques;*
- *être très autonomes et indépendants;*
- *être très perceptifs ou sensibles aux sentiments et aux attentes des autres;*
- *exprimer avec intensité des sentiments de justice ou d'empathie;*
- *démontrer un grand perfectionnisme;*
- *sembler déphasés par rapport aux enfants de leur âge et préférer la compagnie d'adultes.*

*Certaines de ces caractéristiques se trouvent chez tous les enfants, mais elles sont plus dominantes chez les enfants doués. Par exemple, un grand nombre d'enfants démontrent une grande sensibilité ou sont perfectionnistes. Mais, chez les enfants doués, ces tendances prédominent davantage et se manifestent de façon plus marquée. »<sup>1</sup>*

Les manifestations de la douance ne sont pas toujours aussi évidentes. Il arrive fréquemment qu'un trouble associé masque les manifestations de la douance et que ces élèves soient perçus comme étant hyperactifs, non motivés, voire ayant un potentiel de décrochage. Il en sera question dans le chapitre 5 portant sur les manifestations de la douance.

---

<sup>1</sup> Le Voyage: Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux. Alberta Learning, p. 3.  
<https://education.alberta.ca/media/482216/doues-2.pdf>

## CHAPITRE 2 | Définitions relatives aux élèves performants

*Un autre problème est que le fait d'identifier certains élèves comme brillants et d'autres surdoués renforce encore la vision des capacités de l'entité et perpétue un état d'esprit déterminé chez les éducateurs et les élèves.*

(Scott J. Peters, Ph.D.)

### **Quelle est la différence entre les élèves doués et les élèves performants ?**

L'élève doué, à haut potentiel ou talentueux, ne se reconnaît pas nécessairement parmi les premiers de classe. Par ailleurs, les premiers de classe ne sont pas nécessairement des élèves doués. Des distinctions doivent être établies, afin de ne pas confondre ces deux types d'élèves qui n'ont pas les mêmes besoins.

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta a produit un tableau comparatif à l'usage des parents, afin de les aider à distinguer ces deux types d'élèves. Il en ressort que l'élève performant travaille généralement fort, trouve son bonheur à l'école et apprécie de bien réussir. Pour sa part, l'élève doué peut aussi avoir de bons résultats, mais ce n'est pas son objectif premier. Il se démarque par sa volonté de comprendre les processus au-delà de la réalisation du travail demandé. Ce trait l'amène, entre autres, à mettre en doute les réponses. Il cherche des apprentissages plus en profondeur, afin de réinvestir les informations dans des contextes plus larges.

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta a choisi l'expression « élève intelligent », alors que nous privilégierons celle « d'élève performant ». Il nous semble que cette dernière expression cerne mieux ce type d'élèves qui se démène pour performer en classe, sans porter atteinte aux autres élèves qui n'obtiennent pas des résultats aussi exceptionnels et qui ont leur propre intelligence.

Il est à noter que les élèves performants apprécient les diverses formes d'enrichissement scolaire qui leur sont proposées. Ce sont des élèves qui affectionnent les défis et qui tirent satisfaction de leurs réalisations. La différenciation pédagogique, qui s'avère fort utile auprès des élèves doués, peut tout aussi bien correspondre aux élèves performants. Leur tempérament curieux et leur aisance à comprendre facilement les informations les stimulent. L'accélération scolaire pourrait aussi être envisagée pour ces élèves.

Le tableau suivant, inspiré de Janice Szabos (1989), a été repris sous différentes formes depuis sa première publication. L'organisme anglais National Association of Gifted Child (NAGC) mentionne d'une part que « cette liste de contrôle semble être l'une des publications les plus répandues sur l'éducation des surdoués » et, d'autre part, que les formules d'enrichissement peuvent profiter aux deux types d'élèves. Autrement dit, la NAGC ne voit pas la nécessité d'établir une distinction entre ces deux profils d'élèves.

---

## Est-ce que les enfants intelligents ont des besoins différents de ceux des enfants doués?

Il existe une différence entre un enfant intelligent et un enfant doué. Cette différence concerne le degré d'habileté et de talent de l'enfant. Le profil de ces enfants est illustré dans le tableau suivant.

---

### Un enfant intelligent tend à...

- connaître les réponses;
- s'intéresser à plusieurs choses;
- prêter attention;
- travailler fort;
- répondre à des questions;
- apprécier la présence d'enfants de son âge;
- apprendre facilement;
- bien écouter;
- comprendre facilement des informations;
- rechercher des solutions claires et faciles;
- aimer compléter un projet;
- être content de soi;
- être perspicace;
- poser des questions;
- être extrêmement curieux;
- s'engager physiquement et mentalement.

---

### Un enfant doué tend à...

- obtenir des notes et des résultats élevés sans efforts apparents;
- questionner les réponses;
- préférer la présence d'adultes ou d'enfants plus âgés;
- connaître déjà les réponses;
- exprimer des sentiments et des opinions avec conviction;
- traiter des informations et les mettre en application plus largement, avec une plus grande complexité ou de manière unique;
- explorer des problèmes en profondeur;
- aimer le processus davantage que le produit fini;
- être très critique par rapport à soi (perfectionniste);
- être extraordinairement intuitif.

Adapté de Szabos Robbins, *The Gifted and Talented*. Silver Springs, MD : Maryland Council for the Gifted and Talented, Inc., n.d.

---

Les enfants intelligents ont tendance à aimer l'école et à bien réussir. Souvent, ils ont des résultats élevés, demandent des défis, et font une exploration approfondie et accélérée du programme d'études. Les enfants doués ont souvent des besoins qui se situent au-delà de ce que le programme en classe régulière peut leur offrir. Ils requièrent des accommodations particulières et des possibilités d'apprentissage pour atteindre leur plein potentiel. Ces élèves font face à des défis spéciaux en raison de leur façon différente de percevoir le monde et du fait que leurs besoins éducatifs sont très différents de ceux de leurs pairs.

L'enseignement destiné aux enfants doués peut améliorer considérablement les expériences d'apprentissage d'un grand nombre d'élèves inscrits dans des classes régulières. Beaucoup de stratégies d'enseignement qui ont été élaborées pour des élèves doués sont maintenant des composantes de programmes d'études réguliers et améliorent les possibilités d'apprentissage de tous les enfants. Parmi les exemples de stratégies croisées qui offrent aux élèves un choix significatif, mentionnons l'apprentissage par les travaux de projets, l'apprentissage autodirigé, les études axées sur une documentation et les analyses axées sur des enjeux.

## CHAPITRE 3 | Encadrements légaux

« La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité »

(Albert Camus)

Dans un premier temps, il s'avère essentiel d'identifier les encadrements légaux liés à l'accompagnement des élèves doués. Ceux-ci font notamment référence aux encadrements ministériels relatifs à l'organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers. Il importe de spécifier que le terme « douance » n'apparaît jamais de façon explicite dans ces textes. Il sera au mieux fait mention de « *réussite éducative qui va au-delà de l'obtention du diplôme en recherchant l'atteinte du plein potentiel de la personne dans toutes ses dimensions, sans égard à sa provenance, à son milieu ou à ses caractéristiques.* » (Politique de réussite éducative du Québec, 2017)

Ainsi, une consultation des différents documents ministériels en lien avec les élèves doués débute inévitablement par le Régime pédagogique (RP, 2015), la Loi sur l'enseignement privé (LEP, 2019) et les équivalents dans la Loi sur l'instruction publique (LIP, 2015). Le Guide de gestion de la sanction des études (GGSE, 2015) apportera des précisions quant à la dispense d'enseignement de certaines matières et les possibilités de dérogation au Régime pédagogique. Enfin, le site de la direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires (DASSE) du ministère de l'Éducation propose des mesures relevant de la flexibilité pédagogique qui soient en conformité avec les prescriptions du ministère.

### Âge de fréquentation

L'article 13 du Régime pédagogique (2015) encadre le nombre d'années minimales de fréquentation scolaire au primaire. Si l'article prévoit que le passage du primaire au secondaire s'effectue après 6 années d'études primaires, il peut toutefois s'effectuer après 5 années d'études primaires si l'élève a atteint les objectifs des programmes d'études du primaire et a acquis suffisamment de maturité affective et sociale.

À titre d'exemple, voici deux situations concrètes.

Premier cas type : un élève commence sa scolarisation à l'ordre d'enseignement primaire à 6 ans, satisfait aux exigences du primaire en 5 ans et passe ainsi à l'ordre d'enseignement secondaire à 11 ans, s'il a atteint les objectifs des programmes d'études du primaire et a acquis suffisamment de maturité affective et sociale.

Deuxième cas type : un élève obtient une dérogation pour une entrée hâtive au préscolaire (4 ans au lieu de 5 ans), commence sa scolarisation à l'ordre d'enseignement primaire à 5 ans, satisfait aux exigences du primaire en 5 ans et passe ainsi à l'ordre d'enseignement secondaire à 10 ans, s'il a acquis suffisamment de maturité affective et sociale.

En effet, le Régime pédagogique ne fait pas mention d'un âge minimal pour commencer les études secondaires, puisqu'il appartient à l'établissement qui assume la responsabilité de l'enseignement primaire d'un élève de déterminer si cet élève satisfait aux exigences du primaire.

### **Le Régime pédagogique à propos du compactage et de l'accélération pédagogique**

Si le nombre d'années de fréquentation scolaire est minimalement de 5 ans au primaire, une telle contrainte n'existe pas au secondaire. Il existe toutefois certaines balises à respecter.

- *L'article 27 stipule que l'élève qui démontre par la réussite d'une épreuve imposée par l'école qu'il a atteint les objectifs d'un programme n'est pas tenu de suivre ce programme. Le temps alloué à ce programme doit être utilisé à des fins d'apprentissage.*
- *L'article 31 précise que l'élève dispensé de suivre un programme parce qu'ayant démontré l'atteinte des objectifs de ce programme par la réussite d'une épreuve imposée par l'école peut être candidat à une épreuve imposée par le ministre.*
- *L'article 28 mentionne qu'au second cycle de l'enseignement secondaire, le passage de l'élève d'une année à l'autre s'effectue par matière s'il s'agit d'un élève du parcours de formation générale ou du parcours de formation générale appliquée.*

Au primaire comme au secondaire, la décision d'offrir du compactage ou de l'accélération pédagogique à un élève doué appartient à la direction de l'établissement. Cette décision doit s'avérer une mesure adéquate pour assurer la réussite et la progression de l'élève. Elle s'appuiera notamment sur l'historique scolaire, psychologique et social de l'élève, de même que sur l'expertise de l'équipe-école et des spécialistes concernés.

### **La Loi sur l'enseignement privé et le plan d'intervention**

Il importe de rappeler les obligations actuelles règlementées par la Loi sur l'enseignement privé (LEP) quant à la mise en place du plan d'intervention. Étonnamment, aucune disposition de la LEP ne crée l'obligation de mettre en place un plan d'intervention. D'autres encadrements fixent cependant des obligations, par exemple, le Guide des épreuves de la Sanction des études, l'Instruction annuelle, la Mesure 30110 et le Régime pédagogique.

D'une part, lorsqu'un établissement privé accueille un élève ayant des besoins particuliers, l'équipe-école élabore tout de même un plan d'intervention pour bien soutenir l'élève et lui permettre de progresser et de réussir, bien qu'il n'en ait pas l'obligation légale.

Il existe certaines circonstances dans lesquelles les écoles privées « ordinaires » doivent obligatoirement mettre en place un plan d'intervention. Les circonstances sont les suivantes :

- Pour adapter les conditions de passation des épreuves ministérielles ;
- Pour modifier un contenu, une compétence, un critère d'évaluation du PFÉQ ;
- Pour bénéficier de la mesure 30110 ;
- Pour permettre à un élève de rester une seconde année dans la même classe.

D'autre part, en lien avec les critères des permis (LEP art.11), les établissements privés spécialisés qui accueillent une clientèle EHDAA sont tenus de mettre en place un plan d'intervention pour chacun des élèves qui les fréquentent.

## **La Loi sur l'enseignement privé et les demandes de dérogation**

*L'article 30 de la LEP précise que pour des raisons humanitaires ou pour éviter un préjudice grave à un élève, l'établissement peut, sur demande motivée des parents d'un élève ou d'un élève majeur, l'exempter de l'application d'une disposition du régime pédagogique. Dans le cas d'une exemption aux règles de sanction des études visée à l'article 460 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), l'établissement doit en faire la demande au ministre. Il peut également, sous réserve des règles de sanction des études prévues au régime pédagogique, déroger à une disposition du régime pédagogique pour favoriser la réalisation d'un projet pédagogique particulier.*

*Toutefois, l'établissement ne peut déroger à la liste des matières que dans les mêmes cas et aux mêmes conditions que ceux déterminés par règlement du ministre pris en application de l'article 457.2 de la Loi sur l'instruction publique ou que sur autorisation de ce dernier, donnée selon les mêmes règles que celles prévues à l'article 459 de cette loi. En outre, les dispositions du régime pédagogique portant sur des dérogations ou des exemptions s'appliquent aux établissements d'enseignement privés (2017)*

*De plus, l'établissement peut, sous réserve des règles de sanction des études prévues au régime pédagogique, dispenser d'une matière prévue au régime pédagogique un élève qui a besoin de mesures d'appui dans les programmes de la langue d'enseignement, de la langue seconde ou des mathématiques ; la dispense ne peut toutefois porter sur l'un ou l'autre de ces programmes. 1992, c. 68, a. 30; 1997, c. 96, a. 170; 2000, c. 24, a. 53; 2004, c. 38, a. 5.*

## **Le ministère de l'Éducation et l'adaptation scolaire**

Le site de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) (<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/aide-et-soutien/adaptation-scolaire/>) fournit une multitude de renseignements utiles, incluant des canevas de plan d'intervention, des référentiels ainsi que des précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves. Ce site fournit des outils et des exemples en respect des encadrements légaux précédemment mentionnés.

Enfin, en cas de doute, il est conseillé de contacter les services de l'adaptation scolaire de la FEEP ou les personnes-ressources en adaptation scolaire à la direction de l'enseignement privé (DEP).

## CHAPITRE 4 | Rôles et responsabilités des différents intervenants

*« Les enfants qui ne se mesurent pas à des défis stimulants perdent tout le désir de travailler. »*

(D<sup>re</sup> Sylvia Rimm)

Ce chapitre s’inspire du MOOC [www.uqtr.ca/moocdouance](http://www.uqtr.ca/moocdouance)

Les rôles et responsabilités des intervenants qui gravitent autour de l’élève « doué » n’échappent pas aux divers encadrements légaux qui doivent guider les différentes actions. La Loi sur l’enseignement privé précise les droits et devoirs de l’enseignant, ainsi que les assises de l’autorité de la direction au regard de la qualité des services éducatifs.

La mission des écoles privées ne concerne pas uniquement la réussite scolaire des élèves, mais le développement du plein potentiel du jeune qui leur est confié afin de le préparer au monde de demain.

Ce chapitre aborde les rôles et responsabilités des différents acteurs, selon le niveau d’intervention du modèle de réponse à l’intervention (RAI)<sup>2</sup>.

### **PYRAMIDE D’INTERVENTION DU MODÈLE DE RÉPONSE À L’INTERVENTION (RAI)**

Tout d’abord, précisons que ce modèle a été privilégié, car il s’appuie sur des encadrements légaux et est largement utilisé dans les écoles membres de la FEEP. Ce modèle permet aux différents intervenants de coordonner les services et les programmes afin d’intervenir efficacement auprès de tous les élèves. Même si, au départ, ce modèle a été conçu pour répondre aux besoins des élèves présentant des difficultés d’apprentissage, il est tout à fait approprié pour les élèves doués et les élèves “doublement exceptionnels”. La pyramide d’intervention est un modèle de services flexibles. La figure qui suit est tirée du Référentiel d’intervention en lecture pour les élèves de 10 à 15 ans du MEES (2011).

---

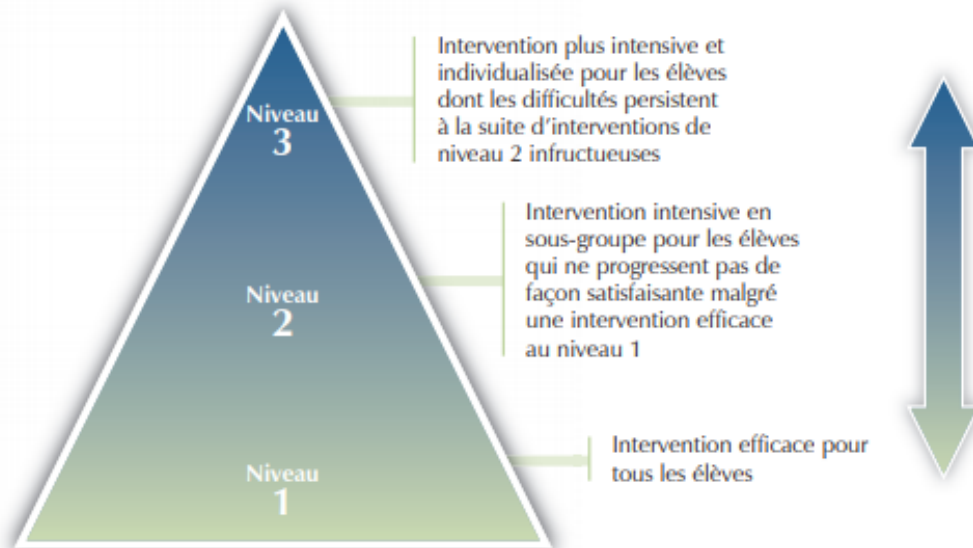
<sup>2</sup> <http://rire.ctreq.qc.ca/2017/11/rai-dt/>



### Modèle d'intervention à trois niveaux

Le modèle d'intervention à trois niveaux permet d'envisager des interventions de plus en plus intensives pour répondre aux besoins de tous les élèves. Il s'agit également d'un modèle qui favorise l'organisation des services.

Figure 1 - Modèle d'intervention à trois niveaux



Au niveau 1, l'intervention prend en compte l'information issue de la recherche en éducation. Elle favorise le développement des compétences attendues chez tous les élèves de la classe. Des ajustements sont proposés à ceux qui rencontrent des difficultés pour qu'ils puissent participer pleinement aux activités de la classe. Un dépistage est réalisé au début, au milieu et à la fin de l'année scolaire pour repérer les élèves qui ont besoin de soutien. Le suivi des progrès des élèves permet de réguler l'intervention en vue de s'assurer que tous les élèves progressent. On peut s'attendre à ce qu'environ 80 % des élèves progressent de façon satisfaisante en lecture lorsque l'intervention de niveau 1 est efficace (Brodeur et autres, 2010).

Au niveau 2, une intervention intensive est offerte à un ou à plusieurs sous-groupes d'élèves qui rencontrent des difficultés semblables. Par exemple, on propose aux élèves davantage de démonstrations et d'explications, plus d'occasions de mettre en pratique les stratégies enseignées ou d'utiliser leurs connaissances et davantage de rétroactions correctives. De plus, la participation des élèves est augmentée par rapport à l'intervention de niveau 1 parce que le rapport enseignant-élèves est réduit (de 1:3 à 1:5). Environ 15 % des élèves nécessitent une intervention de niveau 2. Ces élèves progressent de façon satisfaisante lorsqu'ils bénéficient d'une intervention efficace à ce niveau en plus de l'intervention de niveau 1.

Au niveau 3, l'intervention est la plus intensive qui soit offerte en milieu scolaire. Elle porte spécifiquement sur les besoins des élèves dont les difficultés persistent malgré une intervention efficace aux deux premiers niveaux. Environ 5 % des élèves nécessitent une intervention de niveau 3.

## **L'élève**

Selon l'âge de l'élève, les rôles et responsabilités peuvent varier. De façon générale, l'élève est impliqué à tous les niveaux de la pyramide. Il peut être appelé à définir ses forces, ses besoins et ses champs d'intérêt.

Aux niveaux 2 et 3 de la pyramide, il peut participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de son plan d'intervention ou d'action. Il s'implique et collabore avec les différents intervenants.

## **Le parent**

Le parent doit transmettre à l'école toutes les informations pertinentes permettant d'identifier les besoins de son enfant. Si des évaluations ont été réalisées, il doit en informer la direction d'école et les rendre disponibles.

Au niveau 2, il doit s'impliquer et encourager son enfant à respecter les mesures mises en place pour lui.

Au niveau 3, il sera appelé à participer au plan d'action ou d'intervention.

## **L'enseignant**

« La responsabilité d'un enseignant n'est pas d'enseigner un contenu, mais d'enseigner à des élèves et de s'assurer que tous apprennent des contenus nouveaux chaque jour. » *Susan Winebrenner*

Comme le stipule la LIP, il est du devoir de l'enseignant, entre autres :

- de contribuer à la formation intellectuelle et au développement intégral de la personnalité de chaque élève qui lui est confié;
- de collaborer à développer le goût d'apprendre chez chaque élève ;
- de prendre les moyens appropriés pour aider à développer chez ses élèves le respect des droits de la personne;
- d'agir d'une manière juste et impartiale dans ses relations avec ses élèves;
- de respecter le projet éducatif de l'école.

Au niveau 1, l'enseignant est en mesure de fournir de précieuses informations sur les profils d'apprentissage de ses élèves. Il joue un rôle primordial dans le dépistage et l'identification des élèves doués quand ces derniers n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation. Dès que l'enseignant observe des comportements qui lui permettent de croire que l'élève possède un haut potentiel, il doit mettre en place des moyens pour répondre à ses besoins.

L'enseignant est le principal acteur de la démarche d'intervention auprès des élèves doués.

Il doit informer régulièrement les parents de l'évolution de leur enfant et identifier les éléments qui permettraient d'identifier une douance. Il doit différencier son enseignement afin d'offrir des activités permettant le développement du plein potentiel des élèves doués. Il contribue au dépistage et à l'identification des élèves doués et s'assure d'être bien formé et outillé afin de bien accompagner ces élèves.

Au niveau 2, il doit dépister les difficultés des élèves présentant une douance. Il doit être en mesure de repérer ceux qui ont besoin de défis ou ceux qui ne progressent pas selon les exigences du programme de formation. Il doit mettre en place des interventions ciblées avec la complicité des professionnels disponibles à l'école.

Au niveau 3, il participe à l'élaboration du plan d'action ou d'intervention. Dans certaines situations, il doit collaborer avec les intervenants externes pour la concertation des différentes stratégies à mettre en place.

### **La direction**

Comme le stipule la loi, « le directeur doit s'assurer de la qualité des services éducatifs dispensés dans son établissement ». Il est donc imputable des différents moyens mis en place pour répondre aux besoins de l'élève doué.

La direction doit accompagner son personnel dans l'élaboration des actions à entreprendre afin de répondre aux besoins des élèves doués.

Au niveau 1, elle doit informer les enseignants de la présence d'élèves doués dans leur classe. Elle doit de même informer régulièrement les enseignants quant aux ressources disponibles pour soutenir ces élèves qui présentent des besoins particuliers. Elle doit définir, avec son personnel, leurs besoins en formation afin que chaque intervenant se sente suffisamment compétent pour intervenir.

Si un projet pédagogique particulier est mis en place, la direction doit en informer les administrateurs. Selon les modalités de fonctionnement du conseil d'administration, elle doit obtenir l'approbation des membres si un budget doit être dégagé à cette fin.

La direction doit informer la communauté des services offerts à ces élèves et à leur famille et en faire la promotion.

Au niveau 2, elle consulte des professionnels qui sauront la guider dans les choix et l'évaluation des moyens d'intervention. Elle s'assure que les élèves doués développent leur plein potentiel et qu'ils bénéficient du soutien nécessaire, tant pour surmonter leurs difficultés scolaires que pour développer leur talent.

Au niveau 3, elle doit s'assurer de la collaboration des parents et des différents intervenants, afin que les moyens mis en place dans le cadre du plan d'intervention ou d'action reflètent une vision partagée des besoins du jeune. Elle doit faire le suivi de l'application des plans et s'assurer de leur régulation.

Dans le cas d'une décision d'accélération pédagogique (saut d'une année), la direction doit s'assurer que les meilleures conditions soient mises en place pour l'élève et doit documenter les étapes du processus qui ont mené à cette orientation. Un rapport devra être rédigé en collaboration avec les différents intervenants au dossier de l'élève et signé par la direction. La direction n'a pas l'obligation de demander une évaluation, mais si elle le juge nécessaire pour valider la décision, elle informera les parents des motifs de référence.

La mobilisation du personnel s'avère un levier important dans la mise en place des moyens pour répondre aux besoins des élèves doués. Ainsi, la direction doit faire preuve d'un bon leadership pédagogique.

Autres intervenants scolaires (orthopédagogues, éducateurs spécialisés, psychologues, psychoéducateurs, etc.)

Selon l'organisation scolaire de chacune des écoles, les acteurs peuvent être différents, mais leurs rôles et responsabilités au palier 1 demeurent de conseiller et de soutenir le milieu scolaire pour répondre aux besoins des élèves doués. Ces intervenants s'impliquent pour s'assurer du développement du plein potentiel de ces jeunes et doivent s'assurer d'avoir les compétences nécessaires pour cibler les meilleures interventions issues de données probantes.

Au niveau 2, les intervenants peuvent soutenir les élèves en sous-groupe ou individuellement et conseillent l'enseignant sur les interventions à mettre en place.

Au niveau 3, ils effectuent des évaluations selon les besoins identifiés et participent à l'élaboration du plan d'action ou du plan d'intervention. Certains de ces intervenants, à la demande de la direction, peuvent être appelés à coordonner les interventions dans un souci de concertation avec les différentes instances.

## CHAPITRE 5 | Manifestations de la douance

*Être surdoué, c'est l'émotion au bord des lèvres, toujours,  
et la pensée aux frontières de l'infini, tout le temps.*

(Jeanne Siaud-Facchin)

Depuis les années 60, les recherches ont grandement évolué au regard de la douance. À l'époque, cette dernière n'était attribuable qu'à la seule mesure du QI mais les études ont depuis approfondi d'autres éléments constituant la personne. De ces études, des modèles ont vu le jour : théories psychométriques (Carroll), théories systémiques de Renzulli (trois anneaux), de Sternberg (triarchique), de Gardner (intelligences multiples) et des théories développementales dont le modèle le plus connu est celui de Gagné (modèle différencié de la douance et du talent).

Selon les recherches, il n'y a pas de profil typique de l'élève à haut potentiel. Chaque enfant est unique. Cependant, les observations des professionnels nous permettent de voir une variété de manifestations au regard de différents aspects : scolaire, social, psychologique et physique. Il est important de retenir qu'il existe des dyssynchronies entre les sphères du développement (intellectuel, affectif et relationnel). (Terrassier 2009)

Les traits et les caractéristiques de la douance sont malléables et variables tout au long de la vie. L'environnement dans lequel l'enfant évolue influence la façon dont les manifestations de la douance s'expriment et celles-ci ne sont pas toujours positives. Dans certains cas, la douance ne se manifeste pas de façon perceptible et les élèves à haut potentiel n'exprimeront pas toutes les manifestations ci-dessous. Il est important de souligner que le haut potentiel d'un élève n'est pas gage d'une grande réussite académique ou de l'excellence dans la vie.

Afin de regrouper les manifestations de la douance, nous empruntons la classification de Line Massé (2018) qui regroupe ces dernières selon les domaines d'habiletés mentales: intellectuelles, créatives, socioaffectives et perceptuelles.

FORCES	DÉFIS
--------	-------

### Habiletés intellectuelles

- Soif d'apprendre
- Apprentissages précoces
- Langage très structuré et vocabulaire riche
- Compréhension des nuances de la langue, des concepts
- Compréhension rapide, profonde et sans effort
- Exécution rapide et correcte des tâches demandées
- Autodidacte
- Surcapacité d'abstraction et de raisonnement

### Défis à travailler

- Omission des détails
- Difficultés organisationnelles
- Procrastination
- Hyperesthésiques: perception exacerbée des stimuli extérieurs
- Bavard
- Impatient, dissipé et agité
- Maîtrise de l'écriture tardive (possible)

- Grande capacité d'analyse, d'esprit critique et de mémorisation supérieure
- Pensée intuitive
- En quête de sens : le pourquoi des choses
- Curiosité, pose des questions attendues
- Intérêts philosophiques et métaphysiques
- Intérêt pour les jeux de stratégie et les défis
- Intarissable sur les sujets qui le passionnent
- Créativité (imagination fertile)
- Sens esthétique développé (arts, musique)
- Multitâches : peut faire deux choses à la fois

### **HABILETÉS CRÉATIVES**

- Grande profusion d'idées
- Façon de penser non traditionnelle
- Produit des idées originales
- Trouve des liens originaux entre les idées
- Est très curieux
- Grande imagination
- Sens aiguisé de l'humour
- Démonstre un sens du « timing » en paroles ou en gestes

### **HABILETÉS SOCIOAFFECTIVES**

- Sens aigu de la justice, de la vérité, de l'équité et du fair-play
- Démonstre du leadership auprès de ses pairs
- Travaille efficacement en équipe
- Négociateur, il résout aisément des conflits interpersonnels
- Se fait facilement des amis
- Exprime facilement ses émotions
- Forte introspection
- Démonstre une forte introspection
- Empathique, aime aider
- Besoin d'être sécurisé, renforcement positif
- Indépendance d'esprit
- S'ennuie facilement
- Exigeant envers lui-même (grandes attentes)
- Persévérant
- Recherche des relations significatives et positives avec les autres
- Non conformiste
- Peut se décourager, être déprimé

### **Un environnement de classe traditionnelle peut déclencher certains comportements :**

- Démotivation face aux tâches répétitives
- Résultats variables liés à la discipline (affectif)
- Désinvestissement de la scolarité
- Frustration rapide face à la lenteur du rythme
- Argumente facilement
- Pose des questions embarrassantes
- Demandes constantes de justification
- N'aime pas ce qui est approximatif
- Remet en question les procédures
- Rejette ce qui est admis
- Réfractaire aux apprentissages par cœur
- Préfère le travail individuel

- N'accepte pas le statu quo
- Parait désorganisé
- Est dans la lune
- Se perd dans ses idées
- Dessine ou griffonne constamment
- Est distrait et non concentré dans les tâches routinières
- S'isole
- Fait le clown et dérange

- Sens de la répartie tenace
- Hypersensibilité à l'injustice
- Hyperémotif
- Anxiété de performance
- Donne l'impression d'une immaturité affective
- Besoin de contrôler
- N'aime pas être interrompu
- Obstiné
- Insolent
- Comportement inapproprié pour s'intégrer au groupe
- Peut devenir le clown de la classe pour attirer l'attention
- S'isole (perception de sa différence)
- Se sent rejeté et incompris
- Victime pour les intimidateurs
- Difficulté à décoder les émotions des autres
- Sévère et intolérant face aux autres
- Désintérêt envers les autres
- Difficulté à travailler en équipe
- Vu par les autres comme différent et hors d'atteinte, autoritaire, impoli, dominateur

- Dépendant (cyberdépendance)
- Obsessif
- Intolérant face à l'autorité brute
- Critique sévère envers autrui et lui-même
- Peu soigné (hygiène)

## HABILETÉS PERCEPTUELLES

- Facilité à discriminer les sons, les goûts et odeurs
- A une oreille absolue
- Reproduit facilement les différents rythmes et séquences musicales
- Aisance spatio-temporelle (orientation)

Devant la pléthore des manifestations énumérées, il peut être difficile de s'y retrouver. Voici, à titre d'exemple, quelques caractéristiques d'élèves à haut potentiel, selon une classification de profils facilement observables proposée par deux chercheurs américains, George Betts et Maureen Neihart (2010).

## LES 6 PROFILS D'ÉLÈVES À HAUT POTENTIEL

### 1. « L'accomplisseur » (The Successful)

Il s'agit de l'élève caméléon qui a appris à se conformer au comportement attendu de lui, tant à l'école qu'à la maison. Soucieux d'obtenir l'approbation de l'adulte, il manifeste peu de problèmes de comportement et est perfectionniste. Il comprend le fonctionnement du système scolaire et réussit avec le moins d'efforts possible.

La problématique associée à ce profil est la perte de leur autonomie et de leur créativité, l'élève ne voulant pas prendre le risque de sortir du modèle établi.

### 2. L'audacieux (The Challenging)

Il s'agit de l'élève audacieux et divergent. Il se démarque par sa créativité, son obstination, ses sarcasmes et son manque de tact. Il remet l'autorité en cause et remet les règles en question. Sa frustration l'entraîne dans un mode conflictuel. Il est déchiré entre son estime de lui-même et l'affirmation de son talent.

La problématique associée à ce profil est l'incapacité de l'élève à s'intégrer et son non-conformisme.

### 3. Le discret (The Underground)

Il s'agit de l'élève effacé qui masque ses capacités en adoptant un comportement opposé : se sentant différent il se désintéresse des choses scolaires pour satisfaire son besoin d'appartenance accru et ne pas être rejeté par ses pairs.

La problématique associée est l'attente de l'adulte ou du système scolaire alors que son centre d'intérêt change.

### 4. Le décrocheur (The Dropout)

Il s'agit de l'élève doué décrocheur, identifié tardivement au niveau du primaire. Il peut être amer et rancunier d'avoir été négligé ou rejeté par le système et ses pairs en raison de sa faible estime de lui. Son rendement est moyen ou inférieur. Ses centres d'intérêt sortent du cadre scolaire et ne reçoivent pas la reconnaissance attendue.

La problématique associée est son désintérêt envers l'école et son besoin d'une relation étroite avec l'adulte.

### 5. L'identifiant mixte/appelant mixte (The Double-Labeled)

Il s'agit de l'élève qui a un, ou des troubles physiques, affectifs ou d'apprentissage. Il a conscience de sa différence ou de son talent et peine à l'exprimer. Pour lui l'échec est source d'anxiété (perfectionnisme invalidant) et il est frustré de ne pouvoir répondre à ses propres attentes.

La problématique associée est la difficulté que nous avons à l'identifier, car le système scolaire se concentre sur ses faiblesses et ne parvient pas à nourrir ses forces et talents.

### 6. L'autonome/L'indépendant (The Autonomous)

Il s'agit de l'élève comparable à l'élève *accomplisseur* (Successful) à la différence qu'il démontre une autonomie lui permettant de créer de nouvelles opportunités pour lui-même. Indépendant et autonome, il réussit sans besoin d'être accompagné. Souvent leader, il est respecté dans son milieu. Fort de son potentiel créatif et de sa rapidité de jugement, il n'hésite pas à prendre des risques.



## CHAPITRE 6 | Défi de la double exceptionnalité

*« Pendant très longtemps, j'ai sous-performé à l'école et au secondaire.  
Quand l'école est devenue plus difficile, je suis devenue meilleure ! »*

(Marianne Bélanger)

Selon Huffington Post, « la douance demeure la douance, le TDAH c'est le TDAH et l'autisme c'est l'autisme. Il faut éviter de faire des amalgames, car cela ne ferait qu'accentuer les mythes associés à chaque condition respective ».

1. Dépression
2. TDA/H
3. Trouble obsessionnel compulsif
4. TSA
5. Trouble anxieux (anxiété de performance)
6. Trouble d'opposition
7. Trouble bipolaire ou maniaco-dépression
8. Troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie, dyspraxie visuo-spatiale, troubles instrumentaux)
9. Phobie scolaire ou sociale
10. Troubles alimentaires
11. Trouble du sommeil
12. Idées suicidaires
13. Agressivité
14. Démotivation scolaire et échec scolaire, difficulté à fonctionner dans un système traditionnel
15. Difficultés motrices

**Il se peut que l'élève à haut potentiel manifeste certains traits énumérés, mais ce n'est pas parce que l'enfant est dépressif, TDA/H, TSA ou autre qu'il est un élève à haut potentiel.**

Malgré ce qui précède, la Dre Marianne Bélanger, neuropsychologue et cofondatrice de l'Association québécoise pour la Douance, soutient que la plupart du temps, les élèves doués ou à haut potentiel expérimentent le paradoxe de la double exceptionnalité. Il s'agit de la présence chez un même individu d'une douance et d'un trouble associé (TDAH, TA, TSA, TC). Cette double exceptionnalité amène un profil tout à fait particulier qui demande une réponse tout aussi particulière, car il y a un effet de masquage qui peut se présenter sous trois formes :

- Le haut potentiel est si important que la personne démontre une bonne performance qui masque la difficulté. Le trouble n'étant pas identifié, la personne ne bénéficie pas des interventions adéquates pour développer son plein potentiel.
- La difficulté amenée par le trouble est si importante qu'elle entraîne une faible performance, masquant ainsi la douance. La douance n'étant pas identifiée, la personne ne reçoit pas la stimulation intellectuelle nécessaire au développement de son plein potentiel.
- La douance et la difficulté se masquent mutuellement. La personne a un rendement moyen et ni la douance, ni le trouble ne sont identifiés.

Dans tous les cas, si la double exceptionnalité n'est pas reconnue, la personne vivra de grandes frustrations en plus de voir le développement de son plein potentiel compromis.

Les habiletés cognitives des élèves dans une classe du 21<sup>e</sup> siècle sont très variées. Cela exige une actualisation des connaissances, une compréhension des caractéristiques des différents types d'élèves et une pratique pédagogique diversifiée du maître. Reconnaître et comprendre les manifestations des élèves à haut potentiel permettent à l'enseignant d'implanter des stratégies pédagogiques et une gestion de classe innovatrices permettant de répondre aux besoins de tous ses élèves, incluant les élèves à haut potentiel. Au contraire, la méconnaissance du haut potentiel peut devenir une catastrophe.

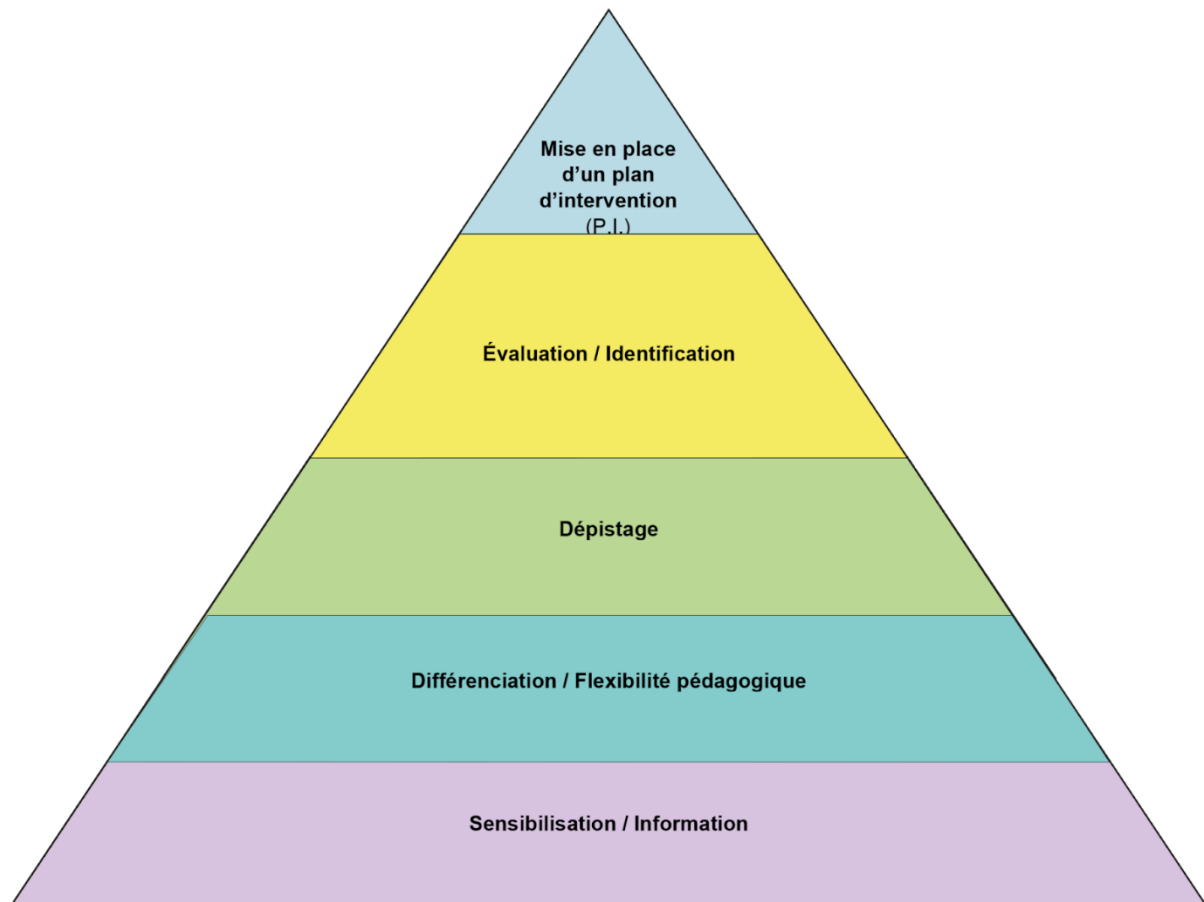
Si des mesures ne sont pas mises à leur disposition pour leur permettre d'évoluer et de s'épanouir à leur niveau pendant leur fréquentation scolaire, le risque est élevé que ces élèves développent des problèmes sociaux ou émotionnels plus graves. « La douance n'est pas une maladie mais pourrait facilement le devenir ».

## CHAPITRE 7 | Premiers pas pédagogiques : gestion et identification de la douance

Cette nouvelle conceptualisation de la douance devrait guider nos pratiques en centrant notre attention sur les besoins particuliers des enfants doués, notamment les besoins éducatifs, plutôt que de chercher à tout prix à définir cette notion abstraite qu'est l'intelligence.

*(Ziegler et Phillipson; 2012)*

Nous avons illustré les étapes d'intervention auprès des élèves à haut potentiel par une pyramide.



1. sensibilisation / information
2. mesures de différenciation / flexibilité pédagogique
3. dépistage (caractéristiques / besoins) - élaboration d'un plan d'action (dans le texte)
4. évaluation / identification par un professionnel
5. élaboration d'un plan d'intervention avec mesures adaptatives

## **Première étape : sensibilisation et information**

Le rôle de la direction d'établissement est crucial pour qu'une école soit sensibilisée, informée et formée sur le sujet des élèves à haut potentiel intellectuel.

En effet, à titre de leader pédagogique, elle doit outiller le personnel enseignant et professionnel de l'école et veiller à ce que tous s'entendent sur ce qu'est la douance ou les élèves à haut potentiel, ou encore mieux les jeunes TPS (Talenteux sur le Plan Scolaire). La direction doit également avoir en tête une définition générale de la douance, car des questions peuvent être posées, aussi bien par les enseignants que par les parents. Ainsi, la direction doit comprendre les enjeux liés à la douance, connaître les encadrements légaux au Québec et être en mesure de présenter ce que l'école peut mettre en place pour ces élèves.

L'école doit développer un programme local pour l'accueil des élèves doués, de l'accélération scolaire à une offre de projets spéciaux, en tenant compte de la spécificité de chacun, de la même façon qu'elle le fait pour les autres élèves ayant des besoins particuliers. Au cours des dernières années, les écoles ont déployé beaucoup d'énergie à développer des initiatives visant à bien accompagner les EHDA. Le leadership de la direction s'est avéré un facteur clé de succès et il est tout aussi essentiel afin de bien accompagner les élèves à haut potentiel.

Les enseignants de l'école ont également un rôle clé à jouer pour les activités reliées à la douance. Ils doivent s'informer et être assez à l'aise avec le concept de douance pour être en mesure de répondre à des parents qui questionnent et qui veulent en savoir plus.

Une réflexion de l'équipe-école s'impose. Que faisons-nous avec ces jeunes ?

Les parents ont également un rôle majeur à jouer, en communiquant rapidement avec la direction de l'école pour les informer et regarder les mesures qui peuvent être mises en place pour leur enfant, tout en respectant le cadre légal présentement en vigueur. Des activités hors école peuvent également être mises en place par les parents comme des cours de musique ou une activité sportive non offerte dans le cadre scolaire.

## **Deuxième étape : mesure de différenciation et flexibilité pédagogique**

La différenciation pédagogique, thème mal connu et compris par plusieurs, est souvent perçue comme une surcharge de travail. Pourtant, il s'agit seulement de repenser la façon dont peuvent se dérouler les cours, les activités ou les évaluations.

L'équipe-école explore les mesures de différenciation qui pourraient aider l'élève et expérimente certaines mesures.

### **Flexibilité pédagogique**

La flexibilité pédagogique vise à permettre à tous les élèves de réaliser les activités proposées en classe et de progresser dans leurs apprentissages au regard du PFEQ correspondant au niveau du groupe-classe. La flexibilité pédagogique devrait être mise en œuvre dans toutes les matières, pour favoriser la réussite scolaire des élèves.

Pour ce faire, l'enseignant peut jouer sur une palette élargie d'interventions. Il peut, par exemple, ajuster ses stratégies d'enseignement, les modalités de travail entre les élèves, la présentation visuelle des situations proposées, etc.

Lorsque certains élèves rencontrent des difficultés, la flexibilité pédagogique permet à l'enseignant de leur offrir, individuellement ou en sous-groupe, une forme de soutien ou de guidage pour favoriser leur participation aux activités de la classe et la poursuite de leurs apprentissages.

Dans le contexte de la passation des épreuves ministérielles, les directives contenues dans les guides d'administration de chacune d'elles doivent être respectées. À cet effet, le document du MEES sur les « Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers » s'avère fort utile. La flexibilité pédagogique suppose que l'enseignement est pensé ou repensé pour permettre davantage de souplesse. Des choix planifiés seront offerts aux élèves afin que ces derniers puissent démontrer leur compétence.

### **Conception Universelle de l'apprentissage (CUA)**

En offrant des possibilités d'apprentissage égales pour tous les élèves, l'enseignant peut adapter des objectifs, des approches, du matériel et des évaluations pour l'ensemble de ses élèves. Dans cette approche, l'ensemble des élèves ayant des besoins particuliers, qu'ils vivent des difficultés d'apprentissage ou qu'ils soient doués et talentueux peut progresser et être motivé par les tâches proposées.

La CUA repose sur trois principes fondamentaux soit la représentation, l'expression et l'engagement. Selon le CAST (Center for Applied Special Technology ; 2011), les avantages sont multiples. Dans un premier temps, la diversité des moyens de représentation permet aux élèves de devenir des apprenants débrouillards, informés et compétents en proposant notamment différentes possibilités sur le plan de la perception, de la langue, des expressions mathématiques, des symboles et de la compréhension.

Quant à elle, la diversité des moyens d'action et d'expression permet aux élèves d'être centrés sur des objectifs stratégiques en proposant différentes possibilités sur le plan de l'action physique, de l'expression, de la communication et des fonctions exécutives.

Finalement, la diversité des moyens d'engagement permet aux élèves d'être motivés et déterminés en proposant différentes possibilités pour éveiller l'intérêt, pour soutenir l'effort et la persévérance et sur le plan de l'autorégulation.

En appliquant les principes de la CUA, les enseignants permettent certainement aux élèves doués et talentueux de se sentir inclus et d'être interpellés par les défis qui s'offrent à eux.

### **Troisième étape : dépistage**

En équipe-école, mener une première étape d'identification des caractéristiques, des besoins et des défis de l'élève.

Tel que décrit dans le référentiel des compétences professionnelles (Compétences 7 et 10), il est de la responsabilité de l'enseignant d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves qui lui sont confiés. Les enseignants doivent amorcer des discussions en équipe pédagogique au sujet des élèves en difficulté et soulever le sujet de la douance. Les grilles de vérification consignées dans le tableau ci-dessous peuvent constituer des outils intéressants de dépistage. Le site de la professeure Line Massé fournit plusieurs renseignements utiles à cet effet.<sup>3</sup>

Au lieu du traditionnel Plan d'intervention (P.I), les établissements peuvent également concevoir un Plan d'action pour soutenir ces jeunes talentueux.

Description	Outils	Références
L'évaluation de l'enfant (ce qu'il faut savoir)	Information	<a href="http://hautpotentielquebec.org/levaluation/">http://hautpotentielquebec.org/levaluation/</a>
Quelques tests sur Internet	Tests	<a href="http://www.douance.be/douance-tests-internet.htm">http://www.douance.be/douance-tests-internet.htm</a>
Identification du "haut potentiel"	Information	<a href="http://www.douance.be/douance-hp-identification.htm">http://www.douance.be/douance-hp-identification.htm</a>
Dépistage	Information	<a href="http://www.aqdouance.org/depistage/">http://www.aqdouance.org/depistage/</a>
Élèves doués, performants ou créatifs	Comparaison	<a href="http://hautpotentielquebec.org/ressources/HautPotentielQuebec-Eleve.pdf">http://hautpotentielquebec.org/ressources/HautPotentielQuebec-Eleve.pdf</a>
Tableau comparatif relatif aux différentes attitudes en classe des élèves	Information	<a href="https://edu.ge.ch/site/capintegration/wp-content/uploads/sites/6/2014/09/Tableau-comparatif-relatif-aux-diff%C3%A9rentes-attitudes-en-classes-des-%C3%A9l%C3%A8ves-HP.pdf">https://edu.ge.ch/site/capintegration/wp-content/uploads/sites/6/2014/09/Tableau-comparatif-relatif-aux-diff%C3%A9rentes-attitudes-en-classes-des-%C3%A9l%C3%A8ves-HP.pdf</a>
Faire le portrait d'un élève à haut potentiel	Information	<a href="https://hautpotentielquebec.org/portrait/">https://hautpotentielquebec.org/portrait/</a>

#### Quatrième étape : évaluation et identification

Si les mesures mises en place semblent insuffisantes pour répondre aux besoins particuliers de l'élève ou qu'il persiste des doutes quant à la nature exacte des difficultés rencontrées, l'équipe-école peut référer les parents vers un psychologue ou un neuropsychologue qualifié pour une évaluation plus approfondie de ses capacités et de ses besoins.

Cette évaluation permettra notamment d'obtenir des informations concernant :

1. son développement cognitif (aptitudes intellectuelles, forces et faiblesses relatives)
2. son développement socioaffectif (habiletés sociales et maturité affective)
3. les caractéristiques de sa personnalité
4. les caractéristiques pouvant être associées à un autre trouble (doublement exceptionnel)

<sup>3</sup> Massé, Line. MOOC sur la douance. [www.uqtr.ca/moocdouance](http://www.uqtr.ca/moocdouance)

5. les problèmes et difficultés rencontrés (p. ex., frustration et ennui, démotivation, baisse de l'effort, sous-performance, difficultés d'intégration sociale).

Cette évaluation n'est pas exigée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur pour la mise en place d'un plan d'intervention ou de mesures adaptatives au primaire et au secondaire. Néanmoins, elle peut apporter une meilleure compréhension de l'élève et guider le choix des mesures auprès des élèves dont la situation est moins claire ou plus complexe.

## CHAPITRE 8 | Modèles de plan d'intervention et mise en place d'un plan d'intervention

*Ce dont les doués, adultes ou enfants, nécessitent le plus, c'est de la compréhension, de la compassion et de la valorisation. Ils ont besoin de sentir que leur différence n'est pas un fardeau social et qu'on les accepte tels qu'ils sont. Ensuite, c'est d'avoir accès à un cadre d'apprentissage dans lequel ils pourront déployer leur potentiel, s'épanouir et trouver leur chemin. Un chemin qui est à la hauteur de leurs capacités et de leurs ambitions.*

(Tanya Izquierdo Prindle)

### Pistes de solutions adaptatives

Précisons que le plan n'est pas une fin en soi...

En accord avec l'élève et ses parents, l'établissement peut décider d'établir un plan *d'intervention* adapté aux besoins de l'élève et aux capacités du milieu.

L'élaboration et l'évaluation de ce plan nécessitent une participation active de l'élève, de ses parents et du titulaire ou de ses enseignants.

Le plan d'intervention doit préciser :

- les forces et les intérêts particuliers;
- les objectifs poursuivis;
- les moyens ou les stratégies retenus pour l'atteinte des objectifs;
- les personnes responsables;
- le calendrier d'échéance pour la réalisation de ces interventions;
- l'évaluation régulière des mesures mises en place.

La direction de l'école s'assure de la réalisation des interventions présentées dans le plan d'intervention adapté aux capacités et aux besoins de l'élève et en informe régulièrement les parents.

La direction de l'école s'assure de l'évaluation périodique, comme prévu dans l'élaboration du plan d'intervention et en informe régulièrement les parents.

L'élaboration d'un plan d'intervention suivra normalement le scénario suivant :

- Rencontre initiale avec les parents de l'élève pour évaluer le dossier, le rapport et ses recommandations et les mesures disponibles ;
- Consultation auprès du titulaire ou des enseignants ;
- Rédaction du plan d'intervention ;
- Rencontre avec les parents pour expliquer le plan d'intervention à mettre en place.

Il n'y a pas de recette unique pour enseigner aux élèves doués. Tout dépend de la manière d'apprendre de chaque enfant. Évidemment, l'efficacité d'une approche relève entièrement de



l'enseignant qui la met en œuvre. Voici des approches qui ont fait leurs preuves et qui sont compatibles avec le projet éducatif de plusieurs établissements.

### **Dérogation scolaire**

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) du Québec a établi que pour entrer au préscolaire, l'enfant doit atteindre l'âge de cinq ans entre le 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédant son entrée à l'école et le 30 septembre de l'année de son entrée scolaire. De même, pour entrer en première année, l'enfant doit atteindre l'âge de six ans entre ces mêmes dates.

Les parents dont l'enfant est né au cours de l'automne, mais après le 1<sup>er</sup> octobre, pourront être tentés de demander une dérogation afin que leur enfant puisse commencer son parcours académique un an plus tôt. L'évaluation aux fins d'une dérogation scolaire constitue un acte d'expertise réservé aux psychologues, aux neuropsychologues et aux psychoéducateurs qui possèdent les connaissances et les compétences requises à la réalisation de cet acte. L'Ordre des psychologues du Québec (OPQ) ainsi que l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPP) met à la disposition de ses membres des lignes directrices qui peuvent servir d'outils complémentaires dans la pratique de la profession.

Il est donc insuffisant, pour accorder une dérogation, de dire qu'il s'agit d'un enfant éveillé pour son âge, que l'enfant connaît déjà ses lettres et ses chiffres ou même qu'il sait lire ou écrire quelques mots. Un professionnel qualifié doit démontrer :

- 1) que l'enfant se démarque nettement de la moyenne des autres enfants de son âge, à la fois sur les plans intellectuel, social, affectif et psychomoteur;
- 2) qu'un préjudice grave serait causé à l'enfant si on ne devançait pas son admission à l'école.

*Tel que stipulé dans le document de l'OPQ, « l'enfant pour lequel un psychologue recommande une dérogation à l'âge d'admission à l'école fait preuve d'un développement harmonieux, se démarque nettement de la moyenne de son groupe d'âge sur tous les plans, se compare à la moyenne des enfants avec lesquels il poursuivra son cheminement scolaire et est prêt à relever le défi d'une entrée précoce. Cette harmonie entre les différentes dimensions du développement de l'enfant est déterminante pour sa capacité d'adaptation et sa réussite scolaire éventuelle. L'harmonie a préséance sur un seul QI très élevé dans la recommandation positive pour l'obtention d'une dérogation ».*

Les ressources suivantes seront un apport précieux au moment de demander une telle dérogation : [Le règlement sur l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire](#), le site de l'[Ordre des psychologues du Québec](#), de même que le site de l'[Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec](#).

### **Accélération**

On parle ici d'un saut d'une année.

L'accélération scolaire engendre de nouveaux défis d'apprentissage grâce à l'enrichissement qu'elle offre aux élèves doués. Ils se voient enfin confrontés, au moins pour quelque temps, à une

quantité significative de nouvelles notions à maîtriser. Cette démarche assure une nouvelle motivation.

Par contre, on doit noter que si l'enfant se sent très bien dans sa classe et s'entend bien avec ses camarades, un saut de classe ne sera pas forcément bénéfique. Cela peut ultérieurement créer, des problèmes liés à la différence d'âge, notamment à l'adolescence. Enseignants et parents s'inquiètent en effet beaucoup des difficultés d'adaptation sociale que pourraient connaître ces jeunes tout à coup transplantés dans un groupe d'élèves plus âgés. Il existe aussi des craintes associées à une réussite scolaire éventuellement diminuée.

Si le saut d'année est bien planifié, que l'élève s'y sent prêt et que l'école et les parents sont d'accord, c'est une bonne piste à envisager.

### **Compression ou Compactage**

Cette approche consiste à évaluer, à l'aide d'un test préliminaire, les connaissances de l'élève dans une matière donnée. On met ainsi l'élève à l'épreuve pour déterminer les informations qu'elle ou il ne connaît pas encore. Si l'élève réussit très bien, on l'autorise à travailler à des projets indépendants plutôt que d'avoir à répondre à toutes les questions de consolidation habituellement posées aux élèves. Dans certaines matières, comme les mathématiques, c'est une stratégie qui peut favoriser la motivation. On doit toutefois éviter de donner des travaux supplémentaires du même genre que ceux donnés aux autres élèves.

### **Enrichissement**

Comme pour la *compression*, l'efficacité de cette approche demande aux enseignants de la souplesse. Les élèves doués n'aimant pas être mis dans un moule, il faut utiliser les intérêts de l'élève comme tremplin. Plusieurs seront intéressés par des projets pratiques en sciences et d'autres voudront relever des défis linguistiques, écrire ou partager leurs découvertes avec les autres élèves de la classe. Il peut être motivant pour certains élèves de choisir eux-mêmes leurs sujets de recherche et dépasser les limites attendues. On peut aussi les laisser libres de choisir le mode de présentation de leurs travaux. Les projets peuvent même sortir des limites physiques de la classe et être présentés à la communauté, dans le réseau des expo-sciences par exemple, ou sur le Web sous forme de blogs.

### **Organisation scolaire**

En conformité avec les valeurs et orientations de leur projet éducatif, certaines écoles mettent en place des structures d'accompagnement pour les élèves doués et des programmes particuliers pour cette clientèle. Voici quelques exemples :

- classes multiniveaux
- accélération pédagogique (Régime péd.#13 pour le primaire)
- compactage pédagogique
- programme local (douance)
- Baccalauréat international (P.E.I.)
- programme d'études organisé en leçons
- dérogation d'une année (préscolaire 5 ans, #12 Régime Pédagogique)

### Activités autres...

- stages
- mentorat de ces élèves
- élèves qui sont tuteurs/mentors pour des élèves
- élèves qui donnent des parties de cours
- sorties et ouverture sur la communauté
- temps à l'horaire pour une passion / intérêt
- projets spéciaux
- etc.

L'article de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario s'avère intéressant, notamment quant aux recommandations au sujet de [l'enseignement aux élèves doués](#). Il y est entre autres question des différentes approches à développer auprès de ces élèves.

### Soutien au quotidien

Tôt ou tard, les élèves doués posent des questions auxquelles il est difficile de répondre. Il est dans l'ordre des choses de leur dire qu'on se renseignera pour leur répondre plus tard. On peut également leur suggérer des moyens pour trouver eux-mêmes la réponse. On doit aussi se préparer à ce que ces élèves remettent nos réponses en question. Avec de l'ouverture, des débats intéressants peuvent animer la classe.

Il est aussi indispensable de transmettre la notion d'effort aux enfants doués pour leur permettre de progresser. Souvent, un saut de classe leur permet de la découvrir, mais cet effort doit aussi porter sur l'acceptation de la contrainte. Fournir un effort de longue durée oblige à acquérir une plus grande maîtrise de soi et les enfants doués ignorent souvent ce type de travail. Pour eux, tout doit arriver tout de suite, ici et maintenant, tout retard ou tout délai leur étant parfois insupportables. C'est pourtant à ce seul prix que la réussite est possible, puisqu'ils seront confrontés à l'effort tout au long de leur vie.

Le double défi de la douance et de la puberté creuse souvent l'écart entre les élèves doués et les autres. À la puberté, bon nombre d'enfants doués commencent à cacher leurs capacités. L'enseignant peut alors aider l'élève à se sentir bien dans sa peau, sans avoir à changer. Parfois, un adulte de confiance peut faire toute la différence pour l'estime de soi d'un élève.

## CONCLUSION

*« L'énergie de l'esprit est l'essence de la vie »*

(Aristote)

Ce guide se veut un outil de travail pour le personnel de nos établissements. La réalité de nos milieux nous amène à développer des moyens variés afin de répondre à des effectifs scolaires de plus en plus diversifiés. Si nous désirons conserver une offre de services pédagogiques variés, à la fine pointe et de grande qualité, il faut exercer notre ouverture à s'adapter aux nouvelles réalités du 21<sup>e</sup> siècle. Les élèves doués ont été trop longtemps en attente, il est de notre mission de les outiller à prendre leur place, de les sensibiliser à leur environnement et de les soutenir dans le développement de leur potentiel afin qu'ils deviennent des adultes bien intégrés dans la société.

---

# ANNEXES

---

## ANNEXE A | VIDÉOGRAPHIE

**Ordre de psychologues du Québec**  
[Parlons de douance au Québec](#)

**Allo Prof | Douance**

[Qu'est-ce que la douance ?](#)

(6 min. 02)



[La douance et la réussite scolaire](#)

(6 min. 42)



**Télé-Québec | Documentaire**

[Doués et oubliés : maman, quand est-ce que j'apprends ?](#)

(52 min. 18)

Disponible jusqu'au 07 septembre 2021



**Radio-Canada | Entrevue avec Marianne Bélanger – Douance**

[Les incarnations multiples de la douance chez les enfants](#)

Discussion autour de la douance

(23 min. 15)

Publié le 26 février 2019



## ANNEXE B | EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Dans le réseau des écoles privées de la FÉEP, des établissements vont privilégier le principe que les élèves doués doivent être à la fois intégrés aux élèves de leur cohorte tout en pouvant se retrouver entre eux à quelques reprises au courant de la semaine. Ces moments précis représentent des opportunités afin de mettre sur pied un curriculum adapté à leurs besoins et qui leur permet de relever des défis à la hauteur de leur potentiel.

Malgré le fait que certains élèves doués peuvent démontrer un intérêt marqué pour un ou deux sujets fort précis, les établissements devraient orienter la création d'un curriculum spécifique vers un programme varié qui permet aux élèves doués de développer des compétences et des connaissances dans plusieurs domaines.

L'accélération de matières où les élèves doués démontrent généralement de la facilité comme la mathématique peut faire partie de ce curriculum. Des heures supplémentaires dédiées à des défis scientifiques, individuels ou en équipe, peuvent également être à l'horaire. De plus, puisque les établissements proposent généralement un profil scientifique ou humaniste en 5e secondaire, il est intéressant d'envisager la possibilité que les élèves doués puissent réaliser les cours des deux profils au cours de leurs études secondaires.

Finalement, il serait pertinent de considérer d'inclure du temps pour aider les élèves doués à développer de bonnes habiletés à travailler en équipe ou toute autre habileté relationnelle en utilisant des défis intéressants où la discussion, la rétroaction, la métacognition sont au coeur du processus de réalisation de ces défis.

Dans l'ouvrage Enseigner aux enfants doués en classe régulière (2008), Winebrenner propose également des pratiques intéressantes pour les enseignants notamment en mathématique, en lecture et en écriture, mais tout en précisant que ces pratiques peuvent être adaptées à n'importe quelle matière scolaire. À plusieurs reprises, il est mentionné que ces pratiques tiennent compte de l'intérêt des élèves, de leur rythme en tant qu'apprenant et de leur offrir des choix, mais également en leur proposant de travailler sur des sujets moins connus de leur part. Il est certainement possible de concilier ces différents objectifs à l'intérieur d'une année scolaire.

[Différenciation des élèves à haut potentiel | Appuyer nos élèves surdoués et talentueux en salle de classe](#)

[Activités d'enrichissement | Activités qui répondent aux besoins particuliers des enfants surdoués](#)

[Comment soutenir nos enfants doués à l'école selon leur profil ?](#)


[Élèves doués | Faire une différence](#)

[La différenciation et ses limites dans le cas d'un enfant HPI \(Formation préscolaire et primaire\)](#)

[Les méthodes d'enseignement pour favoriser l'entrée dans l'écrit : la place de la différenciation pédagogique et le rôle accordé à l'interaction lecture/écriture | Rapport de recherche](#)

# ANNEXE C | EXEMPLE DE PLAN D'INTERVENTION

Vous trouverez ce canvas du ministère en cliquant [ICI](#).



Logo de la commission scolaire

Coordonnées de la commission scolaire

Éducation, Loisir et Sport Québec

## Plan d'intervention

<input type="text"/> Prénom et nom de l'élève	<input type="text"/> Code permanent	<input type="text"/> ans Âge au 30 septembre	<input type="text"/> - <input type="text"/> Année scolaire
<input type="text"/> Répondant père	<input type="text"/> Répondant mère	<input type="text"/> Répondant autre	<input type="text"/> Titre
<input type="text"/> Regroupement EHDAA	<input type="text"/> Année de fréquentation/cycle	<input type="text"/> Type de parcours	<input type="text"/> Classification

<input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> Date d'ouverture	<input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/> Date de fermeture	S'il s'agit d'une révision-évaluation : date <input type="text"/> - <input type="text"/> - <input type="text"/>
--	---	---

### Capacités

### Besoins



## ANNEXE D | GRILLES D'OBSERVATION

Voici un article fort intéressant présenté par le Centre intégré de développement de la douance et du talent (CIDDT) ` :

[Qu'est-ce que la douance et comment l'évalue-t-on ?](#)

[DEUX PRINCIPAUX ÉLÉMENTS RESSORTENT DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE POUR RÉPONDRE À CETTE QUESTION](#)

Auteur : Marianne Bélanger

Pour le format PDF, cliquer [ICI](#).

## Quelques différences entre les bons élèves à l'école et les élèves doués



### Quelques différences entre les bons élèves à l'école et les élèves doués

Il existe une différence entre les élèves travailleurs, ceux qui sont bons à l'école, et les élèves doués. Quelques caractéristiques appartiennent toutefois aux deux profils d'élèves.

Un élève bon à l'école	Un élève DOUÉ
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Travaille fort.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtient des notes et des résultats élevés sans effort apparent (profil académique). ** ATTENTION... Ce n'est pas tous les élèves doués qui réussissent.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pose des questions.</b></li> <li>• <b>Répond aux questions.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionne les réponses.</li> <li>• Connait déjà les réponses.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Comprend facilement les informations.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traite les informations et les mets en application plus largement, avec une plus grande complexité ou de manière unique.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recherche des solutions claires et faciles.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explore les problèmes en profondeur.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aime compléter un projet.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aime davantage le processus que le produit fini.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Est content de soi.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est très critique par rapport à soi (perfectionniste).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoute bien et respecte les consignes.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exprime des sentiments et des opinions avec conviction.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'engage physiquement et mentalement.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est extraordinairement intuitif.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Apprécie la présence d'enfants de son âge.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préfère la présence d'adulte ou d'enfants plus âgés.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Connait les réponses</b></li> <li>✓ <b>S'intéresse à plusieurs choses</b></li> <li>✓ <b>Apprend facilement</b></li> <li>✓ <b>Est extrêmement curieux</b></li> </ul>	

Les élèves doués ont des besoins qui se situent au-delà de ce que le programme en classe ordinaire peut offrir. Ils requièrent des ACCOMODATIONS PARTICULIÈRES pour atteindre leur plein potentiel. Ces élèves font face à des défis spéciaux en raison de leur façon différente d'apprendre et de percevoir le monde. Ils ont donc des besoins éducatifs qui sont différents de ceux de leurs pairs.

L'enseignement destiné aux élèves doués peut fortement améliorer les expériences d'apprentissage d'un grand nombre d'élèves des classes ordinaires. Beaucoup de stratégies d'enseignement qui ont été élaborées pour des élèves doués et qui sont appliquées en classe ordinaire améliorent les possibilités d'apprentissage de TOUS les enfants. Par exemple, la pédagogie par projet donne la chance à tous les élèves d'approfondir des connaissances dans un champ d'intérêt convoité. Aussi, les élèves travailleurs qui ont tendance à bien réussir bénéficieraient, tout comme les élèves doués, d'accélération du programme d'études.

Adapté de LE VOYAGE Alberta Learning, Canada, 2004/Szabos Robbins, *The Gifted and Talented*. Silver Springs, MD: Maryland Council for the Gifted and Talented, Inc., n.d.

## ANNEXE E | LEXIQUE

### **Accélération (pédagogique ou scolaire)**

Mesure administrative qui fait progresser un enfant doué et performant d'une classe à l'autre en fonctionnement de son rendement et non de son groupe d'âge. [NDLR] Aussi appelée saut d'année.

Legendre, Réнал (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation, 3<sup>e</sup> édition

### **Comorbidité (Trouble associé)**

Une comorbidité est la présence d'un ou de plusieurs troubles associés à un trouble ou une maladie primaire.

Comorbidité dans Psychomédia. Repéré le 13 janvier 2020 à

<http://www.psychomedia.gc.ca/lexique/definition/comorbidite>

### **Compactage (aussi appelé compression)**

Le compactage consiste, à partir d'une évaluation fine des enseignements déjà maîtrisés par l'élève EIP (élève intellectuellement précoce), à définir des activités individualisées sur des temps déterminés (20 min) afin de lui permettre d'entrer en apprentissage sur des compétences plus complexes. Les évaluations doivent être régulièrement réalisées dans les différentes disciplines. Les résultats vont permettre de spécifier autour de quelle notion le compactage s'organisera. Concrètement, il s'agit de proposer une évaluation finale anticipée lors de la préparation d'une séquence à tous les élèves (tous sont sur un pied d'égalité).

Le compactage. Dans Wikiversité repéré le 13 janvier 2020 à

[https://fr.wikiversity.org/wiki/Mallette\\_pedagogique\\_Enfants\\_Intellectuellement\\_Precoces-Importance\\_des\\_amenagements\\_pedagogiques-Le\\_compactage](https://fr.wikiversity.org/wiki/Mallette_pedagogique_Enfants_Intellectuellement_Precoces-Importance_des_amenagements_pedagogiques-Le_compactage)

### **Dérogation (scolaire)**

Autorisation qui permet d'échapper à la règle courante. *Ex. on peut demander une dérogation à la carte scolaire, pour permettre l'entrée en cours préparatoire d'un enfant qui n'a pas encore les 6 ans requis.*

Legendre, Réнал (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation, 3<sup>e</sup> édition

### **Différenciation pédagogique**

Le soutien à apporter à un élève ayant des besoins particuliers relève de la différenciation, soit la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation ou la modification.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (2014). *Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers.* (Document d'information)

### **Difficulté d'apprentissage**

Retard d'acquisition dans l'une ou l'autre des matières scolaires ou dans leur ensemble.  
(Legendre, Rénauld. Dictionnaire actuel de l'éducation, 3<sup>e</sup> édition)

### **Douance**

La recherche scientifique démontre que la douance est **la combinaison** d'aptitudes nettement au-dessus de la moyenne ainsi que d'autres caractéristiques importantes. Par contre, il n'existe pas de consensus concernant une définition de la douance. Différents modèles théoriques existent et différentes définitions sont proposées par des organismes ou par des milieux scolaires afin d'orienter les services qui seront offerts. La douance peut se manifester par des aptitudes intellectuelles générales, mais aussi par des aptitudes dans divers domaines (domaine académique particulier, créativité, leadership, arts, sports).

Ce qu'est la douance : une définition de la douance. Dans Comprendre – Sensibiliser – Former. Association québécoise pour la douance. Repéré le 9 janvier 2020.

<http://www.aqdouance.org/accueil/douance/>

### **Double exceptionnalité**

On définit la double exceptionnalité par la présence, chez une même personne, d'une douance et d'un trouble tels que le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), le trouble d'apprentissage (TA), le trouble du spectre de l'autisme (TSA), le trouble affectif ou le trouble comportemental.

Doublement exceptionnel. Dans Comprendre – Sensibiliser – Former. Association québécoise pour la douance. Repéré le 9 janvier 2020 à

<http://www.aqdouance.org/accueil/doublement-exceptionnel/>

### **Dyssynchronie**

C'est un mot que vous risquez d'entendre si vous rencontrez un enfant doué. En effet, la douance est associée à des difficultés persistantes d'adaptation et de fonctionnement, conséquences des décalages entre le développement intellectuel des personnes douées et les autres sphères de leur développement (affectif, social, scolaire, etc.). Jean-Charles Terrassier décrit ce syndrome de dyssynchronie dans son livre " Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante" (1999, Édition ESF).

Les dyssynchronies s'expriment dans plusieurs environnements :

1. Scolaire ou professionnel (ennui, difficultés à apprendre, distraction lorsque peu stimulé, résultats très variables, sous-performance, etc.),
2. Social (difficultés à entrer en relation avec les autres, à comprendre les limites, les normes sociales et le cadre de la moyenne des gens, isolement, sentiment d'être incompris, etc.),
3. Interne à la personne, c'est-à-dire que l'enfant doué peut non seulement vivre un décalage entre le développement de ses différentes capacités intellectuelles (profil hétérogène que nous venons de décrire), mais aussi entre son développement intellectuel et psychomoteur (maladroit, difficulté à écrire, très habile dans certaines tâches et très peu dans d'autres, etc.) ainsi qu'entre son développement intellectuel et attentionnel (attentif si

stimulé, mais en deçà de son potentiel intellectuel, distrait, désorganisé, manque de concentration, etc.) ou entre son développement intellectuel et affectif (comportements immatures et contradictoires avec leurs habiletés intellectuelles, anxiété, frustration, etc.).

Douance (haut potentiel ou précocité intellectuelle). Dans Neuropsychologie Montréal. Repéré le 9 janvier 2020 à

<https://www.neuropsychologie-montreal.com/services-enfant-a-adulte/douance-haut-potentiel>

### **Élève à haut potentiel**

Pour désigner les enfants qui manifestent des aptitudes intellectuelles exceptionnelles, il existe une grande variété de termes comme surdoués, précoces, prodiges, talentueux, à haut potentiel. Aujourd'hui, la terminologie « haut potentiel intellectuel (HPI) » est la plus souvent retenue.

Haut potentiel intellectuel. Dans Cap intégration. Repéré le 10 janvier 2020 à

<https://edu.ge.ch/site/capintegration/haut-potentiel/les-enfants-a-haut-potentiel-intellectuel/>

### **Élèves à risque**

On entend par « élèves à risque » des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui présentent des facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influer sur leur apprentissage ou leur comportement et peuvent ainsi être à risque, notamment au regard de l'échec scolaire ou de leur socialisation, si une intervention rapide n'est pas effectuée. Une attention particulière doit être portée aux élèves à risque pour déterminer les mesures préventives ou correctives à leur offrir. Les élèves à risque ne sont pas compris dans l'appellation « élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ».

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (2007). *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)*.

### **Élève en difficulté d'apprentissage**

L'élève en difficulté d'apprentissage est:

- a. au primaire celui:  
dont l'analyse de sa situation démontre que les mesures de remédiation mises en place, par l'enseignante ou l'enseignant ou par les autres intervenantes ou intervenants durant une période significative, n'ont pas permis à l'élève de progresser suffisamment dans ses apprentissages pour lui permettre d'atteindre les exigences minimales de réussite du cycle en langue d'enseignement ou en mathématique conformément au Programme de formation de l'école québécoise;
- b. au secondaire celui:  
dont l'analyse de sa situation démontre que les mesures de remédiation mises en place, par l'enseignante ou l'enseignant ou par les autres intervenantes ou intervenants durant une période significative, n'ont pas permis à l'élève de progresser suffisamment dans ses apprentissages pour lui permettre d'atteindre les exigences minimales de réussite du

cycle en langue d'enseignement et en mathématique conformément au Programme de formation de l'école québécoise.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (2007). *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)*.

### **Élève présentant des troubles de comportement**

L'élève présentant des troubles du comportement est celui ou celle dont l'évaluation psychosociale, réalisée en collaboration par un personnel qualifié et par les personnes visées avec des techniques d'observation ou d'analyse systématique, révèle un déficit important de la capacité d'adaptation se manifestant par des difficultés significatives d'interaction avec un ou plusieurs éléments de l'environnement scolaire, social ou familial. Il peut s'agir:

- de comportements sur-réactifs en regard des stimuli de l'environnement (paroles et actes injustifiés d'agression, d'intimidation et de destruction, et refus persistant d'un encadrement justifié...);
- de comportements sous-réactifs en regard des stimuli de l'environnement (manifestations de peur excessive de personnes et de situations nouvelles, comportements anormaux de passivité, de dépendance et de retrait...).

Les difficultés d'interaction avec l'environnement sont considérées significatives, c'est-à-dire comme requérant des services éducatifs particuliers, dans la mesure où elles nuisent au développement du jeune en cause ou à celui d'autrui en dépit des mesures d'encadrement habituelles prises à son endroit.

L'élève ayant des troubles du comportement présente fréquemment des difficultés d'apprentissage en raison d'une faible persistance face à la tâche ou d'une capacité d'attention et de concentration réduite.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (2007). *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)*.

### **Enrichissement**

Plusieurs auteurs soulignent TROIS GRANDES DIFFÉRENCES qui distinguent les élèves doués des autres élèves et qui permettent de comprendre leurs besoins particuliers. Ils y associent principalement trois grandes méthodes d'adaptation, d'aménagement ou d'appui pédagogique visant à combler ces besoins (Terrassier & Gouillou, 2016 ; Revol, Poulin & Perrodin, 2015) que nous résumons dans le tableau ci-dessous.

Besoins particuliers de l'élève DOUÉ	Méthodes d'aménagement pédagogique	Principes de base	Exemples de stratégies
1 Besoin de complexité	Approfondissement	Augmenter la <b>QUALITÉ</b> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre d'aller plus loin dans la matière.</li> <li>- Étudier d'autres thèmes, d'autres sujets plus poussés et complexes, en lien avec la matière.</li> <li>- Créer un <i>guide d'études</i> avec ou sans <i>menu d'approfondissement</i> et avec ou sans <i>contrat d'évaluation</i> (Winebrenner, 2008, p.53-72).</li> </ul>
	Enrichissement	Augmenter la quantité de <b>NOUVEAUX</b> éléments.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversifier les sujets, en faire plus.</li> <li>- Donner des choix.</li> <li>- Aborder des thèmes connexes ou complémentaires.</li> <li>- Utiliser le <i>compactage</i>, choisir des activités pédagogiques plus exigeantes parmi une liste préétablie ou bénéficier d'un <i>contrat d'études individuel</i> (Winebrenner p.20-30).</li> </ul>
2 Immense curiosité			
3 Grande rapidité d'apprentissage	Accélération	Aller plus vite; augmenter le <b>RYTHME</b> d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser la stratégie <i>du plus difficile</i> (Winebrenner, 2008, p. 20-25).</li> <li>- Minimiser au maximum le temps que l'enfant HP passe aux leçons et aux apprentissages en groupe-classe.</li> <li>- Favoriser l'apprentissage autonome, en tutorat, avec un mentor.</li> <li>- Diminuer au maximum les répétitions de la matière en classe et dans les devoirs.</li> <li>- Offrir un programme d'étude souple. Envisager un saut de classe à un moment opportun durant sa scolarité, soit un avancement dans toutes les matières ou dans une seule matière, et ce, indépendamment de ses résultats scolaires actuels ou de notre perception présente de son niveau de maturité relationnelle, affective et comportementale.</li> </ul>

Besoins particuliers, méthodes d'aménagement. Dans Association québécoise pour la douance. Repéré le 13janvier 2020 à [http://www.aqdouance.org/wp-content/uploads/2019/01/Besoins-particuliers\\_douance\\_outil\\_p%C3%A9dagogique.pdf](http://www.aqdouance.org/wp-content/uploads/2019/01/Besoins-particuliers_douance_outil_p%C3%A9dagogique.pdf)

### Flexibilité pédagogique

La flexibilité pédagogique vise à permettre à tous les élèves de réaliser les activités proposées en classe et de progresser dans leurs apprentissages au regard du PFEQ correspondant au niveau du groupe-classe. La flexibilité pédagogique devrait être mise en œuvre dans toutes les matières, pour favoriser la réussite scolaire des élèves.

Pour ce faire, l'enseignant peut jouer sur une palette élargie d'interventions. Il peut, par exemple, ajuster ses stratégies d'enseignement, les modalités de travail entre les élèves, la présentation visuelle des situations proposées, etc.

Lorsque certains élèves rencontrent des difficultés, la flexibilité pédagogique permet à l'enseignant de leur offrir, individuellement ou en sous-groupe, une forme de soutien ou de guidance pour favoriser leur participation aux activités de la classe et la poursuite de leurs apprentissages.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (2014). *Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers*. (Document d'information)

### **Masquage (effet)**

Quand il y a une double exceptionnalité, il y a un effet de masquage qui peut se présenter sous trois formes :

- Le haut potentiel est si important que la personne démontre une bonne performance qui masque la difficulté. Le trouble n'étant pas identifié, la personne ne bénéficie pas des interventions adéquates pour développer son plein potentiel.
- La difficulté amenée par le trouble est si importante qu'elle entraîne une faible performance, masquant ainsi la douance. La douance n'étant pas identifiée, la personne ne reçoit pas la stimulation intellectuelle nécessaire au développement de son plein potentiel. Ceci est particulièrement vrai à l'école\*.
- La douance et la difficulté se masquent mutuellement. La personne a un rendement moyen et ni la douance, ni le trouble ne sont identifiés.

Doublement exceptionnel : effet de masquage. Dans Comprendre – Sensibiliser – Former. Association québécoise pour la douance. Repéré le 9 janvier 2020 à <http://www.aqdouance.org/accueil/doublement-exceptionnel/>

### **Plan d'action**

L'appellation plan d'action est privilégiée dans certains milieux à la place du terme plan d'intervention. Ce dernier terme est associé aux élèves à besoins particuliers et à des codes de difficulté où la douance n'apparaît pas.

### **Plan d'intervention**

Le plan d'intervention, qu'il soit du réseau de l'éducation ou du réseau de la santé et des services sociaux, consiste en une planification d'actions visant à favoriser le développement et la réussite d'un jeune qui requiert, en raison d'une difficulté ou d'une déficience, la mise en place d'actions coordonnées. Cette planification est réalisée dans le cadre d'une démarche de concertation comprenant les étapes d'élaboration, de réalisation et d'évaluation du plan d'intervention. Cette démarche s'inscrit essentiellement dans un processus dynamique d'aide au jeune qui se réalise pour lui et avec lui. Elle prend appui sur une vision systémique de la situation et sur une approche de résolution de problèmes. En établissant le plan d'intervention, il doit y avoir une réelle préoccupation d'établir une relation significative avec le jeune. Le plan d'intervention doit être élaboré en collaboration avec le jeune et ses parents.

Le plan d'intervention. Dans Les Trésors en éducation spécialisée. Repéré le 13 janvier 2020 à <https://educationspecialisee.ca/plan-dintervention/>

### **Problème de comportement**

Un élève ayant des problèmes de comportement va perturber la classe. Par exemple, il se fait remarquer en bavardant et en rigolant fortement. Il va parfois s'opposer à l'adulte et peut devenir impoli. Il ne respecte pas ses camarades et se trouve souvent en conflit avec eux. Il ne respecte pas le matériel... Cependant, face à un rappel à la règle ou la loi ou à des sanctions, il va être



capable de se raisonner et de se calmer. Les problèmes de comportement peuvent être occasionnels, à un moment dans l'année en particulier (non inscrit dans la durée). Cela peut être dû à un passage difficile, quelque chose l'ayant perturbé dans sa vie, le besoin de tester les limites de l'adulte, une mauvaise fréquentation

Comprendre les troubles du comportement dans Wikiversité. Repéré le 10 janvier 2020 à [https://fr.wikiversity.org/wiki/Troubles\\_du\\_comportement-Les\\_problemes\\_de\\_comportement](https://fr.wikiversity.org/wiki/Troubles_du_comportement-Les_problemes_de_comportement)

### **Quotient intellectuel**

Le quotient intellectuel (ou QI) est un score dérivé d'un test psychométrique, dit d'intelligence, qui mesure les capacités cognitives (l'intelligence) d'une personne par rapport à son groupe d'âge.

Définition : Quotient intellectuel dans Psychomédia. Repéré le 13 janvier 2020 à <http://www.psychomedia.qc.ca/lexique/definition/quotient-intellectuel>

### **Trouble associé (comorbidité)**

La présence d'un ou de plusieurs troubles en sus à un trouble ou à une maladie primaire. Aussi appelé comorbidité.

### **Trouble de comportement**

Les troubles du comportement sont différents du problème de comportement. Il s'agit d'un handicap qui empêche l'élève de vivre sa scolarité normalement. Cela nécessite une prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique. Ce sont des enfants qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants (...) se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé.

Comprendre les troubles du comportement dans Wikiversité. Repéré le 10 janvier 2020 à [https://fr.wikiversity.org/wiki/Les\\_troubles\\_du\\_comportement](https://fr.wikiversity.org/wiki/Les_troubles_du_comportement)

## ANNEXE F | PERSONNE-RESSOURCE ET ORGANISMES

Université du Québec à Trois-Rivières  
Line Massé  
Département de psychoéducation  
Courriel: [line.masse@uqtr.ca](mailto:line.masse@uqtr.ca)

[Centre intégré de développement de la douance et du talent \(CIDDT\)](#)

[Génération Ambition Réussite – Centre d’accompagnement pédagogique](#)

[Ressources sur la douance](#)

## BIBLIOGRAPHIE

- Adda, A. (2000, juillet). Quand l'enfant doué est qualifié « d'agité » [Billet de blogue]. Repéré à <https://mensa-france.net/blog/enfant-surdoue-qualifie-agite/>
- Association francophone pour le savoir (ACFAS). (s.d.). Projet CUA (Conception Universelle de l'Apprentissage) : Pour un enseignement supérieur inclusif. Repéré à <http://pcua.ca/>
- Association québécoise pour la douance. (s.d.). Dépistage. Repéré à <http://www.aqdouance.org/accueil/depistage-et-evaluation/depistage/>
- Association Zébra. Enfants et adolescents Intellectuellement précoces. Repéré à <http://www.associationzebra.fr/>
- Authier, E. (2017, septembre). Regard sur les modèles théoriques de la douance [Billet de blogue]. Repéré à <https://www.ordrepsy.qc.ca/-/regard-sur-les-modeles-theoriques-de-la-douance#main-content>
- Bauer, G. (s.d.). Pour parler profession : Enseignement et élèves doués. Repéré à [https://pourparlerprofession.oeeo.ca/mars\\_2012/features/teaching\\_the\\_gifted.aspx](https://pourparlerprofession.oeeo.ca/mars_2012/features/teaching_the_gifted.aspx)
- Bélanger, M. (2017). Introduction – Parlons de douance au Québec [Billet de blogue]. Repéré à <https://www.ordrepsy.qc.ca/web/ordre-des-psychologues-du-quebec/-/parlons-de-douance-au-quebec>
- Bélanger, M. (2019). La douance : comprendre le haut potentiel intellectuel et créatif. Québec, Québec : Midi trente.
- Benoit, J.-F. et Marchand, C. (2017, septembre). Soutenir la réussite éducative des élèves doués intellectuellement [Billet de blogue]. Repéré à <https://www.ordrepsy.qc.ca/-/soutenir-la-reussite-educative-des-eleves-doues-intellectuellement#main-content>
- Bordeleau, J. R. (2018, 5 octobre). Ces jeunes extraordinaires à supporter en contexte scolaire [Billet de blogue]. Repéré à <https://ecolebranchee.com/ces-jeunes-extraordinaires-a-supporter-en-contexte-scolaire/>
- CADRE21. (s.d.). Les formations du CADRE21. Repéré à <https://www.cadre21.org/les-formations-du-cadre21/>
- Clinique d'Évaluation et de Réadaptation Cognitive (CERC). (2019). Dérogation scolaire, évaluation du QI, douance. Repéré à <https://cerc-neuropsych.com/mieux-comprendre/derogation-scolaire-evaluation-du-qi-douance/>
- Commission scolaire catholique de l'Ontario. (2016). Différenciation des élèves à haut potentiel : Appuyer nos élèves surdoués et talentueux en salle de classe. Repéré à [https://www.cscmonavenir.ca/wp-content/uploads/2013/04/2016-02-17\\_diffieration-des-eleves-a-haut-potentiel.pdf](https://www.cscmonavenir.ca/wp-content/uploads/2013/04/2016-02-17_diffieration-des-eleves-a-haut-potentiel.pdf)
- Commission scolaire English-Montréal. (s.d.). *Politique : Enfants doués et talentueux*. Repéré à <https://az184419.vo.msecnd.net/emsb/emsb-website/fr/docs/gouvernance/politiques/svs-ed-tech/ps-07-doues-talentueux-2005-11.pdf>
- Couzon, N. (2018, 13 août). La douance [Billet de blogue]. Repéré à <http://rire.ctreq.qc.ca/2018/08/la-douance/>
- Cormier, N. (2018). *Projet de recherche sur l'adaptation de l'enseignement pour les élèves doués dans les écoles québécoises* (Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke). Repéré à <https://drive.google.com/drive/folders/1QZ2zycFhH0Dyk6oKUMQb27Hi2WqCThXs>

Cukierkorn, J. R., Karnes, F. A., Manning, S. J., Houston, H. et Bensoy, K. (2008). Recognizing giftedness: Defining high ability in young children. *Dimensions of early childhood*, 36(2), 3-12. Repéré à <https://www.yumpu.com/en/document/read/26441955/recognizing-giftedness-defining-high-ability-in-young-children>

D'Amours, V. (2012, 4 juin). Le talent scolaire [Billet de blogue]. Repéré à <http://rire.ctreq.qc.ca/2012/06/le-talent-scolaire/>

Desloges, J. (2019). Comment stimuler les enfants doués. *Le Soleil*, (11 mars). Repéré à <https://www.lesoleil.com/le-mag/comment-stimuler-les-enfants-doues-751b77573d2c2bff0cb1b8f7e1a97b45>

Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation de l'Alberta. (2002). Chapitre 5 : Stratégies de planification et d'enseignement. Dans *Enseigner aux élèves doués et talentueux* (p.123-192). Repéré à <http://moodle.frab.ca/mod/resource/view.php?id=357013>

Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation de l'Alberta. (2004). Le voyage : Guide à l'intention des parents ayant un enfant doué et talentueux. Repéré à <https://education.alberta.ca/media/482216/doues-2.pdf>

Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation de l'Alberta. (2010). Chapitre 10 : Élèves doués. Dans *Faire une différence : répondre aux différents besoins en matière d'apprentissage à l'aide de la différenciation pédagogique*. (p.193-211). Repéré à <https://education.alberta.ca/media/482215/doues.pdf>

Doctissimo.fr. (s.d.). Enfants surdoués : La scolarisation des enfants au QI élevé. Repéré à <http://www.doctissimo.fr/html/psychologie/dossiers/intelligence/15497-scolarisation-enfants-qi-eleve.htm>

Douance.be. (s.d.). Identification du "haut potentiel". Repéré à <http://www.douance.be/douance-hp-identification.htm>

Douance.be. (s.d.). Les tests sur Internet. Repéré à <http://www.douance.be/douance-tests-internet.htm>

Doucet, C. (s.d.). Douance : Dépister, comprendre et accompagner. Repéré à <https://s3.amazonaws.com/agnp-website/wp-content/uploads/DOUANCE.pdf>

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. (s.d.) Passage à l'enseignement pour les besoins spéciaux : Surdouance. Repéré à <http://www.enseignerbesoinsspeciaux.ca/fr/node/763?q=fr/node/1050>

Government of Western Australia: department of Education. (s.d.). Academic programs. Repéré à <https://www.education.wa.edu.au/>

Guégan, I. (2019). *Accompagner les élèves intellectuellement précoces*. Cahiers Pédagogiques. Repéré à <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Accompagner-les-eleves-intellectuellement-precoces>

Hachet, E. (2015, 21 décembre). *Einstein, un exemple d'échec scolaire* [Vidéo en ligne]. Repéré à <https://www.youtube.com/watch?v=mt0pngr6DDQ>

Haut potentiel Québec. (s.d.). [Identification par le comportement]. Repéré à <http://hautpotentielquebec.org/ressources/HautPotentielQuebec-Eleve.pdf>

Haut potentiel Québec. (s.d.). Portrait. Repéré à [http://hautpotentielquebec.org/ressources/HautPotentielQuebec-Portrait\\_01.pdf](http://hautpotentielquebec.org/ressources/HautPotentielQuebec-Portrait_01.pdf)

Haut potentiel Québec. (s.d.). Un enfant à haut potentiel intellectuel dans votre classe ? Comment le repérer ? Comment l'aider ? : Brochure à l'attention des enseignants.

Haut potentiel Québec. (2018). L'évaluation. Repéré à <https://hautpotentielquebec.org/levaluation/>

Innovation Sainte-Anne. (2018, 27 mars). La pédagogie inclusive : conception universelle de l'apprentissage [Billet de blogue]. Repéré à <http://innovation.sainteanne.ca/la-pedagogie-inclusive-conception-universelle-de-lapprentissage/>

Lebel, T. (journaliste). (2019). Douance [Reportage]. Dans L. Faure (réalisateur), Découverte. Montréal, Québec : Société Radio-Canada. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/tele/decouverte/site/segments/reportage/109754/douance-surdoue-precoc-potentiel?isAutoPlay=1&fbclid=IwAR1XjfcMXmtzaY38jHw8eLOFn7OVc1euot8K49sHwtblylBDqCex8KC9XhM>.

*Les incarnations multiples de la douance chez l'enfant*. (2019). Table ronde radiophonique. Canada. Société Radio-Canada. Diffusé le 26 février 2019. Dans *Médium large*. Animée par Catherine Perrin. (Montréal). Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/medium-large/segments/panel/107645/comment-deceler-douance-enfants-belanger-robidas-prindle>

Lévesque, B. (2013, 30 septembre). Douance : Dossier Thématique. Repéré à <http://rire.ctreq.qc.ca/2013/09/douance-dossier-thematique/>

Manning, S. (2006, hiver). Recognizing gifted students: A practical guide for teachers. *Kappa Delta Pi Record*, 64-68. Repéré à <https://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ724632.pdf>

Massé, L. (2015, 13 juin). *Comment aider l'enfant doué à surmonter l'anxiété de performance ?* [Présentation Powerpoint].

Massé, L. (2016). *Attitudes et pratiques des enseignants quant à l'inclusion scolaire des élèves doués, conditions de réussite et validation d'une démarche d'accompagnement des enseignants pour favoriser leur inclusion scolaire* (Projet de recherche). Trois-Rivières, Québec : Université du Québec à Trois-Rivières. Repéré à <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/fr/parteneriat/nos-projets-de-recherche/projet/attitudes-et-pratiques-des-enseignants-quant-a-l-inclusion-scolaire-des-eleves-doues-conditions-de-reussite-et-validation-d-une-demarche-d-accompagnement-des-enseignants-pour-favoriser-leur-inclusion-scolaire-domtktx21470854212133>

Mensa-France. *Quand l'enfant doué est qualifié « d'agité »*. Repéré à <https://mensa-france.net/blog/enfant-surdoue-qualifie-agite/>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2014). *Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers*. Repéré à [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/dpse/adaptation\\_serv\\_compl/Precisions\\_flexibilite\\_pedagogique.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/Precisions_flexibilite_pedagogique.pdf)

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. (2012). *Référentiel d'intervention en lecture pour les élèves de 10 à 15 ans : Section 1 - Soutien aux élèves pour le développement de la compétence à lire*. Repéré à [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Referentiel-Lecture\\_section1.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Referentiel-Lecture_section1.pdf)

Ministère de l'Éducation de l'Alberta. (2019). L'Élèves doués et talentueux. Repéré à <https://education.alberta.ca/apprenants-divers/%C3%A9l%C3%A8ves-dou%C3%A9s-et-talentueux/everyone/%C3%A9l%C3%A8ves-dou%C3%A9s-et-talentueux/>

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse. (2011). *L'éducation des élèves doués et le développement des talents*. Repéré à

<https://studentservices.ednet.ns.ca/sites/default/files/education%20des%20elvels%20doues%20at%20de%20veloppement%20des%20talents.pdf>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. (2019). Politique de la réussite éducative : le plaisir d'apprendre, la chance de réussir. Repéré à <https://securise.education.gouv.qc.ca/politique-de-la-reussite-educative/>

Ministère de l'Éducation nationale de France. (2013). Scolariser les élèves intellectuellement précoces (EIP) : ressource d'accompagnement pédagogique. Repéré à [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/elevs\\_intellectuellement\\_precoces\\_/99/4/Module\\_formati%20on%20EIP\\_268994.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/elevs_intellectuellement_precoces_/99/4/Module_formati%20on%20EIP_268994.pdf)

Padilla, A.-L. (2009). *L'estime de soi chez les enfants à haut potentiel intellectuel* (Mémoire de recherche). Université de Provence. Repéré à [http://www.ae-hpi.org/languedoc-roussillon/Padilla\\_memoire\\_HPI\\_estimedesoipdf](http://www.ae-hpi.org/languedoc-roussillon/Padilla_memoire_HPI_estimedesoipdf)

Perras, C. (s.d.). Conception Universelle de l'Apprentissage (CUA) [Billet de blogue]. Repéré à <https://www.taalecole.ca/conception-universelle-de-lapprentissage-cua/>

Perras, C. (s.d.). La différenciation pédagogique [Billet de blogue]. Repéré à <https://www.taalecole.ca/la-differenciation-pedagogique/>

Perras, C. (s.d.). Douance et TA : Ce que l'équipe doit savoir [Billet de blogue]. Repéré à <https://www.taalecole.ca/douance-et-ta-ce-que-lequipe-ecole-doit-savoir/>

Peters, S. J. (2017, 5 septembre). Bright vs. Gifted: An Unnecessary Distinction [Billet de blogue]. Repéré à <https://www.nagc.org/blog/bright-vs-gifted-unnecessary-distinction>

Profpower. (2018, 29 mars). Les élèves à besoins éducatifs particuliers #1 : la précocité intellectuelle [Billet de blogue]. Repéré à <https://profpower.lelivrescolaire.fr/les-elevs-precoces-intellectuellement/>

R.-Bordeleau, J. (2018, 16 octobre). Douance : des pistes pour favoriser le développement du plein potentiel des élèves doués [Billet de blogue]. Repéré à <https://ecolebranchee.com/77243-2/>

République et canton de Genève. (s.d.). Tableau comparatif relatif aux différentes attitudes en classes des élèves à haut potentiel. Repéré à <https://edu.ge.ch/site/capintegration/wp-content/uploads/sites/6/2014/09/Tableau-comparatif-relatif-aux-diff%C3%A9rentes-attitudes-en-classes-des-%C3%A9l%C3%A8ves-HP.pdf>

Richard, J. F. (2017, septembre). Douance et talents à l'école [Billet de blogue]. Repéré à <https://www.ordrepsy.qc.ca/web/ordre-des-psychologues-du-quebec/-/douance-et-talents-a-l-ecole#main-content>

Rouard, E. (2018). Idées et conseils pour que la douance reste une chance !. *La Presse* (29 avril). Repéré à [http://mi.lapresse.ca/screens/ea6b583c-0171-487a-a5cc-31f78f3d9724\\_7C\\_0.html](http://mi.lapresse.ca/screens/ea6b583c-0171-487a-a5cc-31f78f3d9724_7C_0.html)

Senécal, I. (s.d.). La pédagogie inclusive : conception universelle de l'apprentissage. Repéré à [http://innovation.sainteanne.ca/wp-content/uploads/2018/03/Conception\\_universelle\\_apprentissage.pdf](http://innovation.sainteanne.ca/wp-content/uploads/2018/03/Conception_universelle_apprentissage.pdf)

Smutny, J. F. (2000). Éduquer les jeunes enfants surdoués dans une classe normale (traduit par P. Gouillou). Repéré à <http://www.douance.org/education/e595vf.html>

Soyez, F. (2016, 14 octobre). Élèves surdoués : une école « plus adaptée, mais on peut largement mieux faire » [Billet de blogue]. Repéré à <https://www.vousnousils.fr/2016/10/14/elevs-surdoues-une-ecole-davantage-adaptee-mais-on-peut-largement-mieux-faire-594305>

Surdoué. (s.d.). Dans *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. repéré le 28 mars 2019 à [https://fr.wikipedia.org/wiki/Surdou%C3%A9#Centres\\_d'int%C3%A9r%C3%AAt](https://fr.wikipedia.org/wiki/Surdou%C3%A9#Centres_d'int%C3%A9r%C3%AAt)

TDAH Montréal. (s.d.). Douance : Services spécialisés en douance (Haut potentiel intellectuel et créatif). Repéré à <https://www.tdahmonteregie.com/douance>

The Association for Bright Children of Ontario (ABC). (s.d.). Sign of giftedness: How can a bright child be recognized ? Repéré à <https://www.abcontario.ca/resources-support/understanding-giftedness/signs-of-giftedness>

Winner, E., Terrassier, J-C., Bert, J. Adda, A. Siaud-Facchin J., Planche, P., Jachet, D. Manifestations de la douance. Repéré à [https://fr.wikipedia.org/wiki/Surdou%C3%A9#Centres\\_d'int%C3%A9r%C3%AAt](https://fr.wikipedia.org/wiki/Surdou%C3%A9#Centres_d'int%C3%A9r%C3%AAt)